



**SERVICE INCENDIE ET SECOURS**

# **RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS**



**2018**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Préambule – Mot du commandant</b>	<i>Page 3</i>
<b>2. Généralités</b>	<i>Page 5</i>
<b>3. Comité de direction</b>	<i>Page 12</i>
<b>4. Administration</b>	<i>Page 13</i>
<b>5. Prévention</b>	<i>Page 15</i>
<b>6. Logistique</b>	<i>Page 18</i>
6.1 OI Morges	<i>Page 18</i>
6.2 OI Saint-Prex	<i>Page 19</i>
6.3 OI Denges	<i>Page 20</i>
6.4 OI Dissy	<i>Page 21</i>
6.5 OI Sempremont	<i>Page 22</i>
6.6 OI Senoge-Arenaz	<i>Page 22</i>
6.7 OI Vufflens-le-Château-Chigny	<i>Page 23</i>
<b>7. Organes d'interventions</b>	<i>Page 24</i>
7.1-2 OI Morges	<i>Page 24</i>
7.3 OI Saint-Prex	<i>Page 26</i>
7.4-5 OI Denges	<i>Page 27</i>
7.6 OI Dissy	<i>Page 29</i>
7.7 OI Sempremont	<i>Page 31</i>
7.8 OI Senoge-Arenaz	<i>Page 33</i>
7.9 OI Vufflens-le-Château-Chigny	<i>Page 36</i>
<b>8. Formation</b>	<i>Page 38</i>
<b>9. Détachements de premiers secours</b>	<i>Page 57</i>
<b>10. Détachements d'appui</b>	<i>Page 59</i>
<b>11. Multimédia</b>	<i>Page 60</i>
<b>12. Conclusion du commandant</b>	<i>Page 62</i>
<b>Liste des abréviations</b>	<i>Page 64</i>

## DISTRIBUTION

Aux 29 communes du SIS Morget  
 À la Commission de gestion  
 Au Comité de Direction

Aux membres de l'Etat-Major  
 À la préfecture  
 Aux partenaires / Sécurité

## 1. PRÉAMBULE – MOT DU COMMANDANT (Maj Eric Henry)



2018 fut ma dernière année aux commandes du SIS Morget. En effet, après 41 ans comme sapeur-pompier dont 19 ans en tant que commandant (premier commandant permanent engagé par le Service Incendie et Secours de la communauté urbaine Morgienne en l'an 2000), j'ai fait valoir mon droit à une retraite anticipée à la fin 2017 pour le 31 décembre 2018.

Si, de toute évidence, cette annonce de fin de carrière a marqué cette année, que cela soit dans mes décisions ou dans le travail courant du service, elle aura été la plus difficile à vivre de mes 19 ans de commandement.

La mise en place d'une nouvelle organisation au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ceci après 5 ans de fonctionnement du SIS, a engendré, comme tous changements, un certain nombre de réactions, voire de conflits qui ont conditionné pendant plusieurs mois le fonctionnement de notre service.



Le conflit entre 2 officiers et l'Etat-major a nécessité, sur demande du comité directeur, de mettre en place une médiation sous mandat externe, médiation qui a abouti à la signature d'une convention entre les deux officiers et le comité directeur. L'appui inconditionnel dont a fait preuve l'Etat-Major à mon égard a été déterminant et primordial pour les décisions difficiles que nous avons été amenés à prendre.

A ceci, s'est rajoutée la mise en place de la deuxième étape de la nouvelle organisation avec la suppression des DAP « Z » et la création d'une section Relève SIS qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Du côté de l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA), le nouveau processus d'engagement des intervenants en cas d'alarme dit « ProSDIS » a été mis en place à la fin juin en remplacement de l'actuel qui était en bout de course. Il a fallu adapter notre façon de fonctionner, modifier nos habitudes afin de répondre au mieux aux nouvelles exigences demandées par l'ECA. Comme tout nouveau processus, cela n'a pas été simple, avec des bugs, des questions, des incompréhensions.



L'engagement à 200% du SIS, cadres et intervenants ainsi que l'ECA a permis de garantir nos missions à 100%, malgré les soucis de jeunesse du nouveau programme.

Je vous laisse imaginer le nombre d'heures, de soirées, consacrées à répondre à l'attente de tous en relation avec les points traités ci-dessus. Ceci, bien évidemment, venant s'ajouter aux tâches courantes (la formation, les multiples exercices, les diverses séances de coordination, de commissions) et les nombreuses interventions qui ont ponctué notre engagement durant 2018.

A la fin de cette année très particulière et chargée, les exercices étaient terminés, le rapport de promotions s'était bien déroulé, alors que les permanents du SIS ainsi que les membres du CODIR partageaient un bon repas à Villars-sous-Yens, en conclusion d'une année « hors normes », notre Président, M. Roger Burri, a été subitement pris d'un malaise.



Malgré les efforts des ambulanciers et médecins de l'Etablissement Hospitalier de la Côte, qui faisaient également leur repas de fin d'année dans le même restaurant, Roger nous a quittés soudainement, foudroyé par un arrêt cardiaque.

C'est avec une très grande tristesse que nous avons pris congé de cet homme, ce Président, un des principaux instigateurs de la création du SIS. Il s'était engagé sans compter pour que le SIS Morget soit efficace avec des moyens performants, et s'est beaucoup investi pour en faire un SDIS estimé et reconnu, que cela soit au sein des institutions cantonales, communales et de la population.

Nous avons perdu un homme de valeur, un ami, il laisse un grand vide au sein du CODIR et des cadres du SIS. Sa personnalité, son caractère jovial, son écoute attentive et sa capacité d'analyse resteront toujours gravés dans nos mémoires. Nous tenons à exprimer à sa famille, à ses proches, toute notre sympathie.



**Repose en paix Roger**

A la lecture de ce rapport, vous comprendrez que j'ai une équipe formidable, qui a fait encore cette année, malgré les pressions professionnelles et celles de notre société, un travail considérable afin que nous puissions répondre aux demandes d'aide de façon performante en garantissant la sécurité de l'entier de nos intervenants.

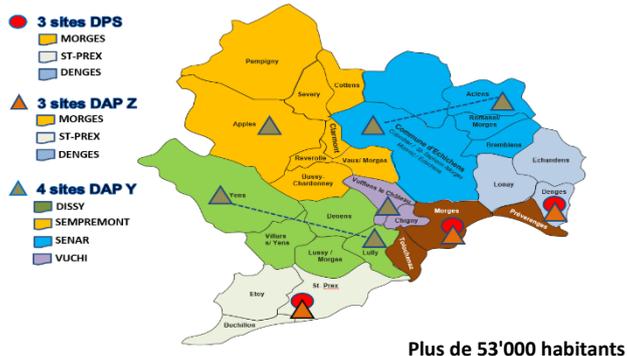
Bonne lecture et si besoin, l'Etat-major est à disposition pour répondre à vos questions, vos remarques et observations.

## 2. GÉNÉRALITÉS

### 2.1 Association de communes

Organisation du SDIS

Secteur d'intervention – Janvier 2018



29 communes font parties de l'association, soit : Aclens, Apples, Bremblens, Buchillon, Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Cottens, Denens, Denges, Echandens, Echichens, Etoy, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Morges, Pampigny, Préverenges, Reverolle, Romanel-sur-Morges, Saint-Prex, Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vuflens-le-Château, Vullierens et Yens.

En 2018, le Conseil Intercommunal s'est réuni à 3 reprises, 2 fois pour des assemblées générales et une fois en assemblée extraordinaire afin d'accepter les préavis du nouveau règlement SDIS du SIS Morget, et les modifications des statuts rendus nécessaires afin d'être en adéquation avec notre nouvelle organisation.

### 2.2 Effectifs

	2018				
	DPS	DAP	EFO	Congé	Total
Femmes (actif et en congé)	2	20	10	1	33
hommes (actifs et en congé)	79	193	34	0	306
<b>Total 1er janv. 2018</b>	<b>81</b>	<b>213</b>	<b>44</b>	<b>1</b>	<b>339</b>
Arrivée en cours d'année	2	0	2	0	4
Démission	8	37	9	0	54
<b>Total 31 déc. de l'année</b>	<b>75</b>	<b>176</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>289</b>
<b>Total 1er janvier 2019</b>	<b>95</b>	<b>195</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>321</b>
Femmes (actif et en congé)	2	21	5	0	28
hommes (actifs en en congé)	93	174	26	0	293

Nous avons dénombré 54 démissions (9 recrues, 8 sapeurs du DPS et 37 sapeurs au DAP). Ces démissions sont la plupart du temps motivées par des déménagements dus au manque de logements à loyer raisonnable sur la région, ou alors par des obligations professionnelles ou familiales ainsi que la suppression des sections DAP Z.

2 sapeurs sont arrivés d'un autres SDIS, ainsi que 2 nouvelles recrues arrivées en cours d'année 2018.



Suite à la demande du droit à la retraite anticipée du commandant en place, le Major Eric Henry, pour le 31 décembre 2018, et après une procédure de sélection en collaboration avec les ressources humaines de la commune de Morges, nous avons engagé au 1<sup>er</sup> novembre 2018, Monsieur Thierry Charrey avec le grade de Major.

Habitant la commune de Prilly, marié et papa de 2 enfants.

A la tête du SDIS Malley avec la fonction de commandant.

Depuis 12 ans, il était sapeur-pompier au sein du train d'extinction des CFF à Lausanne comme officier.

Le major Thierry Charrey a repris le commandement le 1<sup>er</sup> décembre 2018 lors du rapport de promotions qui a eu lieu au Théâtre de Beausobre.



## 2.3 Recrutement

En date du 1 novembre 2018, nous avons effectué le recrutement comme ce fut le cas dans l'ensemble du canton. Suite au succès de 2017, nous avons décidé de faire des courriers personnalisés aux 19-20 ans et aux nouveaux habitants des 29 communes, soit plus de 2'300 courriers envoyés.



La Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers, en collaboration avec l'Établissement Cantonal d'Assurance, a fait des affiches A0 sur un support rigide, une centaine de panneaux-affiches ont été posés par nos soins sur notre secteur avec l'accord des 29 communes. Cette campagne d'affichage a été complétée sur le territoire cantonal par des affiches sur panneaux publicitaires et dans les transports publics. D'autre part, nous avons été présents lors de l'accueil des nouveaux habitants dans plusieurs communes de notre secteur.

La commission Multimédia a quant à elle effectué plusieurs petits films de quelques minutes afin de promouvoir le travail des sapeurs-pompiers. Ils ont été diffusés sur les divers supports de communications (Facebook, Instagram etc). Il est possible de les visionner sur notre site internet.

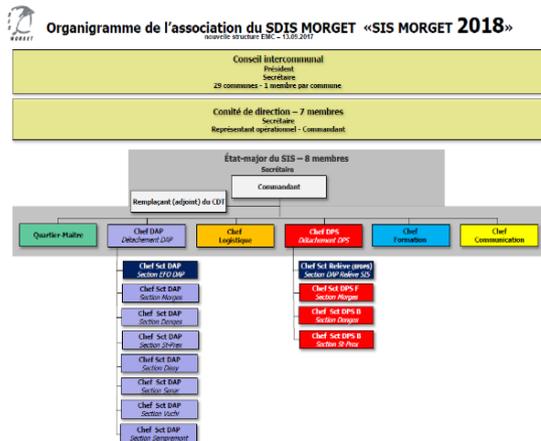
Les 7 organes d'intervention ont ouvert leurs portes afin de recevoir les candidats, qui ont ensuite été rassemblés à la caserne de l'OI Saint-Prex pour une information générale sous la responsabilité du responsable communication.



Une quarantaine de personnes intéressées ont participé à cette séance d'information. Ils ont dû remplir une fiche de renseignements et ceux qui désiraient postuler comme candidats sapeurs-pompiers ont été auditionnés (auditions réparties sur 2 soirées avec un petit test physique). Au final, nous avons retenu 31 candidats qui remplissaient les conditions d'engagement et qui effectueront l'Ecole de formation du SIS en 2019.

## 2.4 Structure et organigramme

Au 1<sup>er</sup> janvier, le SIS était formé de 7 Organes d'Interventions. Il est composé :



- d'un conseil intercommunal formé d'un membre par commune avec un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'association
- d'un comité directeur, 7 membres
- d'un état-major, 7 membres
- d'un détachement de premiers secours de 3 sections
- d'un détachement d'appui de 7 sections

qui sont répartis dans les 7 organes d'intervention (OI) et dans 2 détachements de formation sur le territoire du SIS :

- un OI d'une section DPS F et d'une section DAP Z ;
- deux OI d'une section DPS B et d'une section DAP Z ;
- quatre OI d'une section DAP Y ;
- d'une école de formation de base (EFO)
- d'une école de formation DPS (EFDPS)

Suite à la mise en place d'une nouvelle plateforme de données en juin 2017, nous avons continué en 2018 à développer plusieurs modules, entre autres pour le matériel des appareils respiratoires, pour la gestion des recyclages chauffeurs, etc.



Cela garantit un accès identique (documents de cours, informations techniques, photos) selon des droits définis à l'ensemble des intervenants (permanents et volontaires).

### Nouvelle organisation du SIS

Suite à la réflexion de l'Etat-Major (EM), la nouvelle structure a été annoncée en fin d'année 2017 à l'Etat-Major Décisionnel d'alors, en présence du comité directeur (CODIR). La mise en application a été annoncée au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Selon le désir du CODIR et de l'EM, il a été décidé de mettre en place la nouvelle organisation en deux phases sur 2 ans.

1<sup>ère</sup> phase (2018) :

- la dissolution de l'Etat-Major de Commandement et de l'Etat-Major Décisionnel
- La dissolution des organes d'intervention (OI) et de leurs états-majors avec la suppression des chefs OI
- La création d'un Etat-Major unique
- La création de 7 organes d'intervention avec à leur tête les chefs de section DPS et les chefs de section DAP Y.

Durant cette année, nous avons préparé la 2<sup>ème</sup> phase (2019) qu'est la dissolution des sections DAP Z pour la création d'une section « Relève SIS » et d'une autre « Relève DPS ».

Tous les sapeurs-pompiers concernés des 3 sections DAP Z ont été auditionnés afin de leur proposer soit : d'intégrer la relève SIS après avoir réussi leur test d'entrée ou d'être incorporé dans une section DAP Y existante.

En décembre 2018, chaque sapeur-pompier a reçu un courrier l'informant de sa nouvelle incorporation, communiquant les coordonnées de son nouveau chef et son planning des exercices 2019.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la nouvelle organisation sera pleinement mise en place, je remercie tout le personnel d'avoir fait preuve de souplesse et d'écoute afin que cela se passe dans les meilleures conditions possibles.



## 2.5 Casernes et locaux

### Nouveaux locaux pour l'OI Senar (Colombier-Aclens)



Suite à une réflexion de la commune d'Echichens sur la construction d'un nouveau bâtiment pour leur voirie sur le terrain du village de Saint-Saphorin sur Morges, nous avons accepté d'intégrer dans ce projet un nouveau local pour le SIS en remplacement de celui existant du village de Colombier, la commune d'Echichens désirant récupérer ces locaux pour d'autres affectations.

Après diverses séances avec la commune d'Echichens et l'architecte en charge du projet, nous avons validé les plans de notre nouveau local. Le préavis a été proposé au Conseil Communal d'Echichens durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2018 et le préavis a été refusé par les conseillers.

Suite à cette décision, la commune d'Echichens a pris contact avec nous afin de savoir si nous étions toujours intéressés. Une réflexion est en cours, la commune d'Aclens nous ayant approchés avec une proposition de modification des locaux existants, ce qui nous permettrait de réunir la totalité des effectifs, des véhicules et du matériel en un seul lieu.

L'Etat-Major et le CODIR étudient les diverses possibilités, l'analyse est en cours.

### Regroupement des locaux (Yens et Villars-sous-Yens) de l'OI Dissy.

La commune de Yens est en réflexion concernant le local actuellement loué au SIS. En effet, il est situé sous la grande salle et aux abords du collège. Le SIS n'est pas opposé à trouver un nouveau lieu, à la condition que nous puissions regrouper le local de Yens et celui de Villars-sous-Yens. Actuellement, la commune a mis le projet en standby.

### Projet d'une nouvelle construction pour la caserne principale sur la commune de Morges

Suite à des réponses négatives du canton en relation avec nos propositions d'un terrain, la commune de Morges a décidé d'abandonner le projet d'implantation de la nouvelle caserne sur le

terrain de la Longeraie.



Dans le même temps, il nous a été proposé de racheter les locaux du MBC (transports de la région Morges, Bière, Cossonay), locaux devenus trop petits pour l'entreprise qui projette de construire de nouvelles halles. Afin de déterminer si les besoins recensés pour la nouvelle caserne étaient envisageables dans le bâtiment proposé,

un mandat a été confié à un bureau d'architectes, qui établira si le programme proposé est réalisable et qui en estimera les coûts. Cela permettra au CODIR de définir une proposition de plafond d'endettement, qui par la suite devra être soumis à l'assemblée et aux communes membres de notre association.

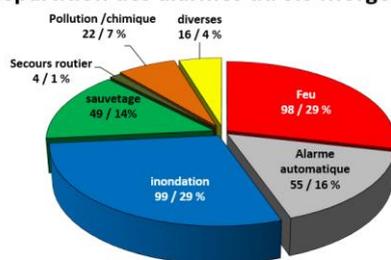
## 2.6 Interventions

Nous avons été mobilisés 343 fois durant l'année, ce qui représente un total de 3'870 heures effectuées par 2'845 intervenants.



L'année 2018 a été une année « normale » en ce qui concerne les interventions, en effet après 3 années consécutives où les alarmes étaient en baisse, cette année, avec 10 interventions de plus qu'en 2017, nous sommes dans un nombre d'alarmes qui correspond à ce à quoi nous devons nous attendre pour une population de plus de 53'000 habitants.

**Répartition des alarmes du SIS Morget**



Année agitée au niveau des interventions liées aux dégâts naturels (+24 / 15 % des sinistres). Il est à noter que les départs pour feux sont en légère augmentation (+8 / 29 % des sinistres) et que les alarmes automatiques (détecteur fumée ou feu) sont en net recul, constat déjà relevé en 2017 suite aux mesures de levées de doute mises en place par l'ECA (-10 / 16 % des sinistres) dont 20 % du total des alarmes automatiques sont réelles (départ de feu, surchauffe).

La complexité des interventions nous impose une formation toujours plus exigeante, cela demande un engagement de plus en plus important de la part de nos intervenants volontaires.

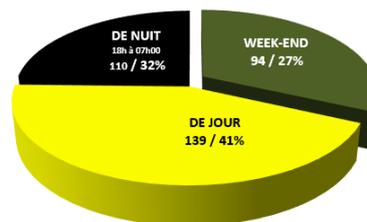
Pour garantir le standard de sécurité, chaque organe d'intervention DPS a mis en place une équipe de piquet pour le week-end et la période nuit (18h–06h). Cette équipe est formée d'un officier et de 3 sapeurs à l'OI Morges et de 2 sapeurs aux OI de Saint-Prex et de Denges uniquement le week-end. Ils doivent être en caserne dans les 5 - 7 minutes suivant l'alarme, ce qui est la garantie d'un départ rapide. Pour les OI DAP, depuis la mise en place du nouveau système de mobilisation de l'ECA à la fin juin 2018, un officier est de piquet sur le planning.

En raison du nombre élevé d'interventions en journée (41% des sinistres), nous sommes confrontés à un manque d'intervenants pouvant se libérer. La raison principale en est le nombre de places de travail (artisanales et industrielles) en diminution sur notre secteur, ainsi que la charge toujours plus importante pour les employeurs, qui ne leur permet plus de libérer nos intervenants.

De nouvelles pistes doivent être trouvées pour pouvoir garantir notre effectif d'intervenants dans le futur, ce qui est indispensable à l'accomplissement de nos missions.

Il est prévu de solliciter particulièrement les communes disposant de personnel et de leur demander de mettre certains de leurs employés à la disposition du SIS en tant qu'intervenants.

Un autre point délicat est le manque de logements disponibles et financièrement accessibles pour nos jeunes intervenants.



## 2.7 Réseau d'eau et accès véhicules du feu et tubes Feu

L'administration du SIS est consultée lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes, afin de garantir que le réseau d'eau de la défense incendie est suffisant, ceci en collaboration avec un inspecteur ECA.

Elle est également consultée concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les nouvelles directives établies par l'ECA. Sur demande, un permanent ou un chef de section ont participé à des visites sur le terrain.

Dans notre région, très active au niveau des gros projets (Lonay, Morges, Saint-Prex), nous avons remarqué une grosse augmentation des demandes de renseignements qui engendrent un travail considérable de contrôle et d'information auprès de nos intervenants.

Je tiens à souligner la très bonne entente et l'écoute mutuelle avec les architectes et les responsables des chantiers. Depuis 2018, ces contrôles sont sous la responsabilité de notre secteur Prévention.



Nous nous chargeons également du suivi des tubes Feu nous permettant d'avoir accès à certains locaux (techniques). Toutes les demandes d'implantation sont gérées par notre secteur Prévention.

Pour des compléments d'information concernant la Prévention, je vous invite à lire le chapitre Prévention qui reprend mes informations générales en les développant.

## 2.8 Mandats - Représentations

L'état-major de commandement a effectué plusieurs représentations lors des rapports d'activités des SDIS du canton et des autres partenaires de la sécurité.



**FÉDÉRATION  
VAUDOISE DES  
SAPEURS-POMPIERS**

Certains membres de l'EM font partie de commissions cantonales mises en place par l'ECA. Le SIS est représenté par 2 délégués au sein de la FVSP.

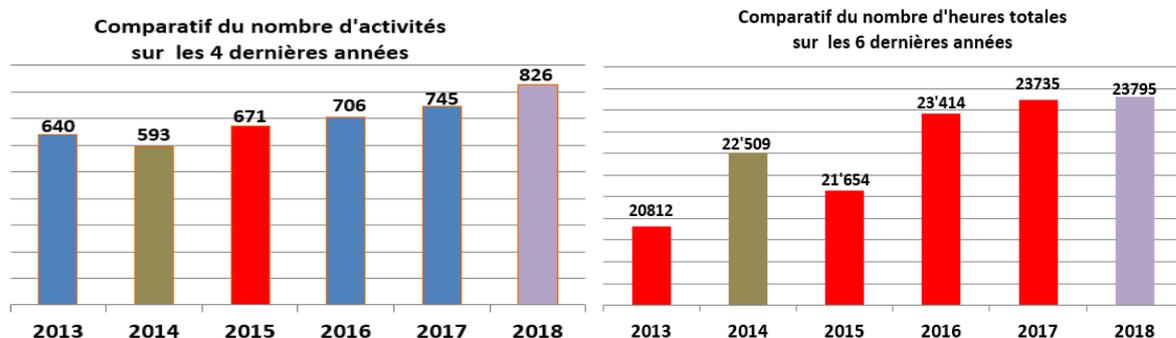
Les communes ont mandaté le SIS pour effectuer diverses gardes ou des services particuliers (gardes du 1<sup>er</sup> août et lors de manifestations importantes). Nous avons été amenés à refuser un certain nombre de mandats pour du parage, suite à un manque de personnel pouvant se libérer. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes étant à bien plaie, selon nos possibilités.

Nous avons accepté 34 mandats, effectués pour une équivalence horaire de 581 heures.

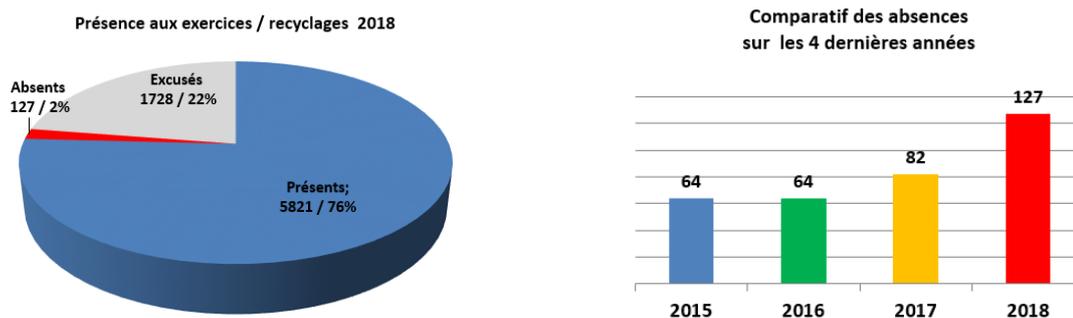


## 2.9 Chiffres globaux

Nous avons effectué 826 activités (+ 81 activités) durant l'année pour un total de 17'041 heures soldées (+ 584 heures). Les activités non planifiées ont occupé 2'884 heures (- 535 heures).



Au vu de l'augmentation des activités depuis la création du SIS, je constate que nous sommes arrivés à une limite supérieure avec un nombre d'absences (sans excuse) qui a pris l'ascenseur.



Au niveau des interventions, 2'845 intervenants (-201 intervenants) ont répondu présents pour les 343 interventions (+10 interventions), ce qui fait un total de 3'870 heures (+ 11 heures).

Le nombre total des heures liées aux activités et aux interventions est de 23'795 heures contre 23'735 heures en 2017. On constate une stabilisation des heures malgré une augmentation des activités, suite à la mise en place du nouveau programme de mobilisation (ProSDIS).

Au niveau des interventions, nous constatons que le programme ProSDIS a déjà porté ses fruits, en effet, moins d'intervenants (- 9%) pour plus d'interventions, cela est dû à une meilleure gestion des effectifs et des heures.

### 3. COMITÉ DE DIRECTION (Vice-président, Yves Schopfer)

Cette fin d'année 2018 a été pénible pour notre CODIR avec le décès soudain de notre dévoué et très compétent Président, M. Roger Burri. Un mois auparavant, il nous avait annoncé son souhait de se retirer de la vie politique mais la vie en a voulu autrement... Nous tenons encore à le remercier ici pour tout ce qu'il a fait pour notre région et pour la création du SIS Morget.

Au mois de septembre, le CODIR a accueilli M. Yves Borremans, de Lonay, qui remplace M. Jean-Marc Landolt, d'Echandens, démissionnaire. Nous le remercions également beaucoup pour le travail fourni pendant son mandat.

En 2018, le CODIR s'est réuni pour 9 séances ordinaires et a participé à 3 assemblées du Conseil Intercommunal (2 assemblées ordinaires et une assemblée extraordinaire, consacrée aux modifications du règlement et des statuts). Durant les séances ordinaires, le CODIR a traité des affaires courantes, récurrentes et statutaires. Mais il a également accordé du temps à la recherche et à l'étude de faisabilité d'une nouvelle caserne dans la région de Morges, sachant que tôt ou tard, nous devons quitter la caserne actuelle.

Lors des assemblées générales du Conseil Intercommunal, le CODIR a soumis au vote les préavis suivants :

- Préavis No 06-2016-2021 sur les « Mises à jour des documents législatifs du SDIS Morget »
- Préavis No 07-2016-2021 sur les comptes 2017
- Préavis No 08-2016-2021 sur le règlement interne 2019
- Préavis No 09-2016-2021 sur le budget 2019

De plus, les membres du CODIR se sont partagés les tâches de représentation lors de diverses manifestations et activités et ont honoré divers rendez-vous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère.

Le bouclage des comptes de l'exercice 2017 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté du CODIR de maîtriser les coûts reste un souci permanent.

2018 est également l'année du changement de Commandant. Un comité de sélection a été constitué, formé de MM. Yves-Marc André (représentant de l'Etat-Major), Roger Burri et votre serviteur (représentants du CODIR) et de Mme Laure Hauswirth, responsable RH de la Ville de Morges. Pour la phase finale de sélection, nous avons fait appel à M. Vuadens, responsable des RH de l'entreprise Human Sàrl, qui est venu nous épauler pour les derniers entretiens. Après un long processus de sélections et d'auditions, notre choix s'est porté sur le Major Thierry Charrey, de Prilly. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans ses nouvelles activités.

Nous tenons à remercier sincèrement notre ancien Commandant, le Major Eric Henry, qui a dirigé le SIS Morget dès sa création et qui l'a toujours tiré « vers le haut » en matière de formation notamment, afin que chaque sapeur-pompier soit en mesure d'honorer les missions dévolues au bien de la population de nos 29 communes. Nous lui souhaitons une bonne retraite, bien méritée.

Les membres du CODIR tiennent également à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées pour la bonne marche du SIS Morget pendant l'année 2018, ainsi que les sapeurs-pompiers qui ont mis fin à leur activité.

## 4. ADMINISTRATION (Quartier-Maître, Cap Jean Cuérel)

2018, 7<sup>ème</sup> exercice pour notre SDIS sous sa forme actuelle, chaque année représente un nouveau challenge et même si les conclusions ne changent pas beaucoup des années précédentes en ce qui concerne l'administration générale, j'aimerais partager quelques réflexions et chiffres en rapport avec l'activité de quartier-maître.

### 4.1 Le personnel

Pour cette année, se sont à nouveau plus de 400 dossiers personnels qui ont été gérés et tenus à jour, chiffre qui se décompose de la manière suivante : 348 sapeurs-pompiers actifs au 1<sup>er</sup> janvier plus vingt personnes "civiles", engagement de 4 sapeurs-pompiers en cours d'année et création des dossiers des vingt-sept personnes engagées pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019, qui vont rejoindre l'Ecole de Formation, ce qui portera l'effectif à 321 sapeurs-pompiers pour débiter l'année 2019, effectif en diminution de 27 personnes par rapport à 2017.

A noter aussi le traitement des 63 départs à la retraite ou démissions en cours et fin d'année 2018, ce qui représente le 18% de l'effectif contre 11% pour 2017, chiffre qui se compose de la manière suivante : 8 départs à la retraite, 52 départs pour causes de déménagement, professionnelles, manque de motivation, etc... et 3 exclusions, décidée par le CODIR, suite à des absences répétées, chiffres en augmentation par rapport à 2017 ce qui a porté l'effectif au nombre de 289 sapeurs-pompiers pour terminer l'année 2018.

### 4.2 La comptabilité

**4.2.1** En diminution par rapport à 2017 de 35%, il a été effectué 166 factures à tiers suite à des interventions, piquets ou autres services, et 24 rappels pour non-paiements (en augmentation de 26%), pour un montant total de plus de Frs 81'800.- soit 27% de moins qu'en 2017. Il faut aussi noter que le 33% des interventions a été facturé pour un montant de Frs 50'300.- contre le 45,3% des interventions pour un montant de Frs 84'200.- en 2017, chiffre en nette diminution malgré un nombre plus élevé de 10 interventions au total pour l'année entière. La diminution financière est surtout provoquée par un petit nombre de désincarcérations (3) contre 11 pour 2017, et au système de levée de doute lors d'alarmes automatiques, mis en place par l'ECA, ce qui en a fortement diminué la quantité et, de ce fait, les montants facturés. A noter aussi que le 46% des interventions a été pris en charge par l'ECA, pour un montant de Frs 93'700.- contre 33% pour 2017 avec un montant de 66'000.-

**4.2.2** Il a été reçu, traité et ventilé 626 factures de fournisseurs ou prestataires de service en cours de l'année, sans compter les réparations ou transformations prises en charge directement par l'ECA ce qui représente une augmentation de 14.5% par rapport à 2017.

**4.2.3** La gestion de la solde 2018 a généré près de 13'200 écritures de caisse pour un montant total de Frs 786'427.-, chiffres en très légère diminution de 1,5 % sur les écritures et 0.9% sur le montant par rapport à 2017.

Cette diminution s'est aussi reportée sur le paiement des charges sociales pour les volontaires, qui, de ce fait, ont diminué de 15%.

### 4.3 Budget et comptes 2018

A ce jour, nous sommes dans la dernière ligne droite du bouclage des comptes 2018 avec la collaboration de la Commune de Morges, dans l'attente du contrôle de révision de la Fiduciaire et de la présentation de la comptabilité et du bilan à la Commission de Gestion, qui seront finalement présentés au Conseil Intercommunal lors de son assemblée générale du 24 avril



2019.

Compte tenu des éléments en notre possession, il est très fortement probable que, comme pour les six exercices précédents, il ne sera pas nécessaire de demander un complément financier aux Communes partenaires pour boucler les comptes.

#### **4.4 Conclusion**

Cette année encore et pour la 7<sup>ème</sup> fois, nous devrions boucler les activités de notre SDIS avec un bon résultat, que ce soit dans le domaine du personnel, avec une diminution gérable de notre effectif, ou dans le domaine financier avec des coûts qui ont été maîtrisés avec l'aide et l'effort de chacun. C'est avec un bon état d'esprit que nous pourrions aller de l'avant et gagner la confiance de nos représentants du CODIR et des membres du Conseil Intercommunal.

Pour terminer je voudrais adresser mes sincères remerciements au CODIR, à mes collègues permanents et aux membres de l'EM qui font avancer et progresser notre SDIS dans une bonne direction commune à tous.

## 5. PRÉVENTION (Lt David Roch)

### 5.1 Introduction

Voici en quelques lignes un résumé des activités liées à la Prévention.

Au quotidien, la prévention est une tâche de renseignements, de conseils, et de recherche d'informations. Parfois mal perçue lorsque les règlements et autres normes sont mis en avant, cela reste une activité en dehors du concept d'urgence qui a pour rôle d'assurer une efficacité d'intervention à nos intervenants en cas de sinistre, par des accès facilités pour nos véhicules, un réseau d'eau performant et une connaissance des lieux importants pour des prises de décisions performantes.

### 5.2 Cahier des charges

Le département de la Prévention comprend :

- La gestion des bornes hydrantes, leur implantation, et la surveillance de leur bon fonctionnement
- La gestion des boîtes à clés garantissant l'accès aux bâtiments
- Le relevé sur le terrain des plans d'intervention
- Les mandats communaux de commission de salubrité et de protection incendie liés à la police des constructions
- L'aide à la mise en place des concepts d'évacuation des écoles

### 5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les contrôles sont effectués lors d'exercices DAP et les critères sont :



- L'accès
- La visibilité
- L'aspect
- Le fonctionnement

#### 5.3.1 Contrôles des BH / OI

Sur un grand nombre de communes de notre secteur d'intervention, le relevé du positionnement des BH et de sa capacité hydraulique a été effectué par des entreprises externes suite à une action proposée par l'ECA. Cela engendre pour les intervenants une qualité de renseignements (emplacement exact, débit statique et dynamique) grandement améliorée et très importante en cas de sinistre.

L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées ou exécuté par les services industriels communaux. Quelques communes ont confié le contrôle à nos OI (Préverenges – Bremblens – Colombier – Monnaz – Saint-Saphorin).

### 5.3.2 Tubes « F »

Durant cette année, 39 tubes ont été posés pour un total de 537.



OI Denges	6 pces
OI Dissy	2 pces
OI Morges	13 pces
OI Sempremont	1 pce
OI Senoge-Arenaz	7 pces
OI St-Prex	10 pces

## 5.4 Mandats communaux

### 5.4.1 Commission de salubrité et prévention incendie

Le SIS Morget, sous mandat communal, a participé aux visites de la Commission salubrité de la ville de Morges, pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter.

## 5.5 Ecoles

### 5.5.1 Exercices d'évacuation



Un arbitrage nous est demandé lors des exercices d'évacuation des écoles. Le concept d'évacuation de Morges est proposé comme canevas. Cette année, 17 écoles ou garderies nous ont mandatés pour un contrôle. Le constat général est bon. Nous avons aussi été sollicités pour 2 arbitrages dans une entreprise et un grand magasin de notre secteur.

### 5.5.2 Portes ouvertes à la caserne

Chaque année nous ouvrons les portes de la caserne pour permettre aux enfants de découvrir notre monde. C'est toujours un moment de partage et un bon moyen de faire passer un message de prévention auprès des plus jeunes. Les thèmes abordés lors de ces visites sont : les 6 bons comportements à adopter (se tenir éloigné des objets dangereux, avertir un adulte s'ils trouvent un briquet, etc..), les objets dangereux (grils, casseroles, bougies, etc...), présentation d'un pompier en tenue feu avec son appareil respiratoire et son masque, présentation des véhicules.

## 5.6 Objectifs

Les objectifs pour cette année sont :

- contrôle général des tubes F (accès, ouverture, mise à jour des dossiers administratifs, validité des clés) ;

Lors des permis de construire :

- ✓ contrôle des accès SP pour les nouvelles constructions sur le territoire du SIS Morget.
- ✓ contrôle des accès pour les manœuvres des véhicules du feu
- ✓ contrôle du réseau des bornes hydrantes
- ✓ validation des emplacements des commandes de désenfumage, détection incendie, manipulations techniques.



## **5.7 Conclusion**

En conclusion, le domaine de la prévention est sans cesse en évolution, tant par la technique, les lois et directives, la création de nouvelles entreprises, que par la démographie.

Une systématique de travail doit être mise en place afin que l'ensemble des dossiers relatifs aux nouvelles constructions transitent par notre service, et que nous puissions valider les différents éléments nous concernant (accès, réseau d'eau défense incendie et emplacements des commandes techniques).

## 6. LOGISTIQUE (Cap. Jean-Philippe Küffer)

### 6.1 OI MORGES

L'équipe Matériel de l'OI Morges est composée d'un chef, le caporal Julien Poutot, épaulé par le Lt David Roch, le Sgt-M Didier Bovet, l'App Yann Berthoud, l'App-C Jean-Frédérique Mamin et l'App Marc Gelin qui a démissionné du SIS Morget au mois de juin.

#### 6.1.1 Locaux

L'OI Morges est composé d'une caserne principale et de trois garages extérieurs pour le DPS, les vestiaires pour le DAP et des bureaux pour la direction du SIS (surface 2'096 m<sup>2</sup>), d'un local pour le matériel DAP, à l'avenue de Marcelin 7 à Morges (surface 68 m<sup>2</sup>), et d'un local à Marcelin 6, à Morges, pour le musée de la COMmission RÉjouissance et MUsée (COREMU, surface 250 m<sup>2</sup>).

##### 6.1.1.1 Entretien

L'entretien de la caserne, du dépôt Marcelin 7 et de leurs infrastructures est entièrement assumé par l'équipe Matériel. L'entretien du local de Marcelin 6 est géré par la COREMU. Pour la caserne principale de Morges, les parties communes de l'OI et les bureaux du SIS Morget sont nettoyés par une entreprise.

##### 6.1.1.2 Modifications - Adaptations

Un couvert pour 4 véhicules a été construit par l'entreprise Blanchard à Morges, la dernière semaine de l'année 2018, avec l'accord des voisins directs et l'autorisation de la commune. Il est situé sous la caserne et abrite nos véhicules de transport

Nous avons acquis et fait installer un écran (par une entreprise morgienne), ainsi qu'une nouvelle table et des chaises pour la salle Etat-major.

Nous avons également fait l'acquisition d'un bureau électrique afin de travailler debout pour soulager le dos.

#### 6.1.2 Véhicules

6 véhicules poids lourds dont :	5 ECA et 1 SIS Morget
7 véhicules légers dont :	2 ECA et 5 SIS Morget
16 remorques, modules, et containers dont :	12 ECA et 4 SIS Morget
2 véhicules poids lourds	SIS MORGET
1 remorque	SIS MORGET

##### 6.1.2.1 Acquisitions / Cessions

Nous avons reçu au mois d'avril, le Ford Ranger, commandé au garage Schopfer à Aclens en 2017.

Nous avons reçu de l'ECA un tout nouveau véhicule modulaire à berces, un Iveco double cabine 4\*4 avec trois berces, 1 module matériel (équipé pour toute sorte d'intervention, feu, technique inondation etc.), 1 module tuyaux (équipé d'une pompe et de plus d'un kilomètre de tuyaux), et 1 module de transport.

En échange de ce magnifique véhicule modulaire, l'ECA a repris MIKA 61, l'ancien véhicule modulaire de première génération, MIKA 02 véhicule de commandement, et la remorque ventilation.

#### 6.1.2.2 Entretien des véhicules

L'équipe Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Les véhicules du SIS sont entretenus par les soins de l'équipe, avec des mandats pour des travaux d'entretien périodiques confiés à des entreprises de la région.

#### 6.1.2.3 Expertises – Travaux importants

Mika 52, véhicule de service, a passé l'expertise avec succès, le 8 août 2018.

### 6.1.3 Matériel

#### 6.1.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés par le chef Matériel et son équipe, selon les directives des fournisseurs.

#### 6.1.3.2 Acquisitions

Nous avons acquis :

- Une machine à laver les masques APR
- Une nouvelle armoire de séchage APR
- Des garnitures ostéophones pour casque APR
- Une crépine flottante pour pompe
- Des tenues feu pour notre relève DPS

D'autre part, l'ECA nous a fourni :

- Une couverture feu pour voiture
- Un ouvre porte portable
- Un Batfan (ventilateur électrique sur accu)

#### 6.1.3.3 Equipement personnel

Nous avons fourni à chaque sapeur du DPS un sac pour ses effets personnels lors d'intervention et chaque sapeur a reçu une casquette fournie par l'ECA .

#### 6.1.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont nettoyées par le sapeur selon les directives du fournisseur.

## 6.2 OI SAINT-PREX

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Joël Tardy, son remplaçant est le Lt David Pagot, ils sont épaulés par deux sapeurs, le Cpl Laurent Aubert et le Cpl Michel Venuto.

### 6.2.1 Locaux

L'OI Saint-Prex dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP, au chemin de la Vergaunosaz 45, cite de l'Arsenal à Saint-Prex, pour une surface de 810 m, qui inclut également les locaux de l'EFO et des JSPOM.

#### 6.2.1.1 Entretien

L'entretien de la caserne est effectué par l'ensemble des sapeurs-pompiers de l'OI sous les ordres du chef Matériel.

### 6.2.2 Véhicules

2 véhicules poids lourds dont :            2 ECA



3 véhicules légers dont : 3 SIS Morget  
14 remorques et containers dont : 10 ECA et 4 SIS Morget

#### **6.2.2.1 Entretien**

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Il est appuyé par des sapeurs lors de leur piquet, selon le classeur édité par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par un garage de Saint-Prex.

#### **6.2.2.2 Expertise – Travaux importants**

MIKA 21 a passé l'expertise le 29 novembre 2018.  
MIKA 87 a passé l'expertise le 21 décembre 2018.

### **6.2.3 Matériel**

#### **6.2.3.1 Entretien**

Les contrôles périodiques sont gérés par le chef Matériel. Un classeur est édité chaque année pour l'entretien du matériel selon les directives des fournisseurs, ainsi le matériel est entretenu par tous les membres sapeurs de l'OI.

#### **6.2.3.2 Acquisitions**

Nous avons acquis :

- Une crépine flottante
- Un défibrillateur mis dans le véhicule officier
- Un écran fourni et installé par une entreprise pour la salle de théorie

#### **6.2.3.3 Equipement personnel**

Nous avons fourni à chaque sapeur du DPS un sac pour ses effets personnels lors d'intervention, ainsi qu'une casquette sapeur-pompier fournie par l'ECA.

#### **6.2.3.4 Entretien**

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

## **6.3 OI DENGES**

---

Le chef Matériel de l'OI est le Sgt Sébastien Reymond, épaulé par le Cpl Julien Groux.

### **6.3.1 Locaux**

L'OI Denges dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à Denges, surface 150 m<sup>2</sup>, qui inclut également les locaux des JSP Morget.

#### **6.3.1.1 Entretien**

L'entretien de la caserne est effectué par le chef Matériel, soutenu par des sapeurs.

### **6.3.2 Véhicules**

2 véhicules poids lourds dont : 2 ECA  
2 véhicules légers dont : 2 SIS Morget  
9 remorques et containers dont : 9 ECA

#### **6.3.2.1 Acquisitions**

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule tracteur, commandé au garage Schopfer à Aclens, un Ford Ranger, double cabine, 4\*4 reçu au mois d'avril. Il remplace MIKA 51 qui est déplacé à l'OI DISSY.

### 6.3.2.2 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel avec des mandats pour les entretiens périodiques, effectués par un garage de Denges.

### 6.3.3 Matériel

#### 6.3.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés et effectués par le chef Matériel, avec, à sa demande, l'appui de sapeurs.

#### 6.3.3.2 Acquisitions

Nous avons acquis :

- Une crépine flottante
- Un défibrillateur mis dans le véhicule officier
- 2 lances Ultimatic
- 6 tables et bancs
- Une armoire de séchage pour équipement personnel ou matériel

#### 6.3.3.3 Equipement personnel

Nous avons fourni à chaque sapeur du DPS un sac pour ses effets personnels lors d'intervention, ainsi qu'une casquette sapeur-pompier fournie par l'ECA.

#### 6.3.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

## 6.4 OI DISSY

---

Le chef Matériel est le Sgt Raphaël Zbinden, local de Yens, son remplaçant est le sapeur Nathan Turin local de Villars-sous-Yens, et le sapeur Ioan Mones Ruiz pour le local de Lully.

### 6.4.1 Locaux

L'OI DISSY dispose de trois casernes pour le DAP soit : une caserne à Yens (surface 200 m<sup>2</sup>), une caserne à Lully (surface 90 m<sup>2</sup>), et un local à Villars-sous-Yens (surface 45 m<sup>2</sup>)

### 6.4.2 Véhicules

4 véhicules légers dont :	1 ECA et 3 SIS Morget
9 remorques dont :	4 ECA et 5 SIS Morget

#### 6.4.2.1 Acquisitions / Cessions

Nous avons déplacé MIKA 51 de la caserne de Denges au local de Villars-sous-Yens, pour mettre à la retraite le véhicule tracteur, Toyota Hilux de 1985.

#### 6.4.2.2 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules ECA selon les directives de l'ECA. Les véhicules du SIS sont également entretenus par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de Yens.

### 6.4.3 Matériel

#### 6.4.3.1 Acquisitions

Nous avons acquis :

- Une crépine flottante pour la motopompe
- Des bâches de protection pour bassins

#### 6.4.3.2 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

## 6.5 OI SEMPREMONT

---

Le chef Matériel de l'OI est le Sgt Johann Tardy.

### 6.5.1 Locaux

L'OI Sempremont dispose d'une caserne à Apples (surface 250 m<sup>2</sup>).

### 6.5.2 Véhicules

2 véhicules légers dont :	1 ECA et 1 SIS Morget
8 remorques dont :	4 ECA et 4 SIS Morget

#### 6.5.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient le véhicule ECA selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est également entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

### 6.5.3 Matériel

#### 6.5.3.1 Acquisitions

Nous avons acquis :

- Un bassin 1'500 litres pour la motopompe
- Une crépine flottante pour la motopompe
- Une génératrice
- Un Lumaphore 400 XL (éclairage de zone à led), avec son trépied
- Triopan R3 et lampe flash

#### 6.5.3.2 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

## 6.6 OI SENOGE-ARENAZ

---

Le chef Matériel de l'OI est le Plt Jean-Philippe Amaron, son remplaçant le Lt Patrick Chauvet.

### 6.6.1 Locaux

L'OI dispose d'une caserne à Aclens (surface 216 m<sup>2</sup>) et d'une caserne à Colombier (surface 100 m<sup>2</sup>).

### 6.6.2 Véhicules

2 véhicules légers dont :	1 ECA et 1 SIS Morget
---------------------------	-----------------------

11 remorques dont : 2 ECA et 9 SIS Morget

#### 6.6.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient le véhicule ECA selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est également entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

#### 6.6.3 Matériel

##### 6.6.3.1 Acquisitions

Nous avons acquis :

- Un bassin 1'500 litres pour la motopompe
- Une crépine flottante pour la motopompe
- 6 Triopans R3 et lampe flash
- 2 tables et bancs

##### 6.6.3.2 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

### 6.7 OI VUFFLENS-CHIGNY

---

Le chef matériel de l'OI est le sergent Olivier Vuffray, secondé par l'App chef Adrien Cornut.

#### 6.7.1 Locaux

L'OI Vufflens-Chigny dispose d'une caserne à Vufflens-le-Château (surface 135 m<sup>2</sup>).

#### 6.7.2 Véhicules

1 véhicule léger dont : 1 SIS Morget  
5 remorques dont : 3 ECA et 2 SIS Morget

##### 6.7.2.1 Entretien

Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

#### 6.7.3 Matériel

##### 6.7.3.1 Acquisitions

Nous avons acquis :

- Une crépine flottante pour la motopompe
- Deux lances Ultimatic.

##### 6.7.3.2 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

## 7. ORGANES D'INTERVENTION

### 7.1 DPS OI MORGES

#### 7.1.1 Structure et classification

L'OI Morges est formé comme suit :

- une section DPS de catégorie F (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution et divers), qui intervient en appui sur la totalité du territoire du SIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA.

#### 7.1.2 Organigramme et encadrement

<b>Chef section :</b>	Plt Jérôme Kaelin
<b>Remplaçant :</b>	Cap Samuel Marchina
<b>Coordination exercices :</b>	Plt Gaël Zbinden
<b>Encadrement :</b>	Cap Yves-Marc André
	Cap Jean-Philippe Küffer
	Cap Samuel Marchina
	Cap Xavier Reigner
	Plt Nicolas Desarzens
	Plt David Goetschmann
	Plt Jérôme Kaelin
	Plt Gaël Zbinden
	Lt Sébastien Bovet
	Lt Fabrice Dupuis
	Lt Pascal Germann
	Lt David Roch
	Sgtm Didier Bovet

#### 7.1.3 Effectifs

Au 1<sup>er</sup> janvier, l'effectif était de 49 sapeurs.

#### 7.1.4 Exercices et mandats

##### Exercices

Sept exercices ont été organisés (par groupe / 2 groupes / 3 groupes / tous) ainsi que trois recyclages du samedi matin, par demi groupe (env. 5 personnes).

Les thèmes suivants ont été traités : les dangers à la Ferme, la désincarcération (simulation d'un départ feu suite à accident de voiture), exercice d'intervention simulant un feu de tableau électrique dans un parking souterrain, l'antichute lors des recyclages, ainsi que différents exercices techniques sur le matériel et les véhicules, etc.

L'année s'est terminée avec un exercice commun de grande envergure, au château de Morges, avec les 3 OI DPS (Denges, St-Prex et Morges) et leur DAP.

##### Mandats

Nous avons assuré la sécurité Feu lors de la Fête Nationale à Tolochenaz, Morges et Préverenges.

#### 7.1.5 Interventions et faits marquants

- Feu de toiture Hôtel de la plage, Préverenges la nuit du 6 au 7 février 2018

- Feu de toiture à Echandens la nuit du 20 au 21 février 2018
- Inondations multiples le 22 mai 2018 en fin d'après-midi
- Désincarcération suite à un accident de tracteur (chauffeur décédé) le 22 mai 2018 en fin de journée
- Feu de parking souterrain aux vigneronns à Morges le 23 septembre 2018

#### **7.1.6 Parole au chef DPS (Plt Jérôme Kaelin)**

Nous avons reçu la démission du Plt Ruben Romero, qui a mis son expérience à disposition de l'ensemble des sapeurs du SIS Morget pendant plusieurs années, et a beaucoup contribué à la formation de nos sapeurs. L'App Marc Gelin a également démissionné après 14 ans de service. Je profite de l'occasion pour remercier ces deux personnes pour leur investissement au SIS Morget.

L'année 2018 fut également la dernière année du Commandant Eric Henry que je remercie également pour nos nombreuses années de collaboration.

L'entrée en vigueur de ProSDIS, nouveau système d'alarme mis en place par l'ECA s'est relativement bien passé, malgré quelques bugs de début. J'ai eu l'occasion de constater que ce système limite le nombre de sapeurs alarmés, avec pour effet que ces derniers auront moins d'expérience en termes d'interventions, car moins souvent l'occasion d'intervenir. J'espère que cet état de fait ne nuira pas trop à leur motivation.

Je terminerai en remerciant sincèrement tous les intervenants de l'OI Morges pour leur disponibilité, leur bonne humeur et la bonne ambiance qui règne à la caserne.

## **7.2 DAP OI MORGES**

### **7.2.1 Structure et classification**

L'OI Morges est composé d'une section DAP Z.

### **7.2.2 Organigramme et encadrement**

Chef de la section DAP Fabrice Dupuis. Encadrement : Lt David Roch, Sgt Marc Prior, Cpl Marco Funcasta, Cpl Abdelilah Messaoudi, App chef Bastien Savary, App chef Yann Mages.

### **7.2.3 Effectifs**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'effectif compte 46 sapeurs au DAP Z.

### **7.2.4 Exercices et mandats**

- 6 exercices se sont déroulés pendant l'année avec divers thèmes : motopompe, éclairage, inondation, échelles, hydraulique, agrégat et connaissance des véhicules, recyclage conduite véhicule léger et un exercice d'intervention au château de Morges
- Service de piquet lors du 1<sup>er</sup> août à Préverenges et Morges
- Mandaté par la commune de Préverenges pour le contrôle des BH

### **7.2.5 Parole au chef de la section DAP (Lt Fabrice Dupuis)**

Suite à la réorganisation du SIS Morget il s'agissait de la dernière année de la section DAP Z de l'OI Morges.

Je remercie les sapeurs et les encadrants de la section DAP Z pour le travail accompli, ainsi que pour la bonne humeur qui règne au sein du groupe.

### 7.3 DPS OI SAINT-PREX

#### 7.3.1 Structure et classification

- DPS B, 690B1
- DAP Z

#### 7.3.2 Organigramme et encadrement

- Chef section DPS => Plt Cédric Beutler, remplaçant=> Lt Dominique Rupp
- Chef section DAP=> Cap Alexandre Groeneweg, remplaçant=> Cap Alain Egger
- Responsable matériel=> Lt Joël Tardy, remplaçant=> Lt David Pagot
- Responsable formation=> Lt Nicola Alberton, remplaçant=> Lt Philippe Dupertuis
- Responsable chauffeurs=> Sgt-Maj Thierry Mamin, remplaçant=> Cap Alain Egger
- Responsable administration=> Sgt Nicolas Houlmann, => remplaçant=> Jean-Marc Mérinat

#### 7.3.3 Effectifs

- Section DPS=> 22 au total
- Section DAP=> 18 au total
- 13 porteurs APR
- 21 chauffeurs avec permis C1
- 37 personnes intégrées dans le tournus des alarmes et/ou à disposition pour des piquets

#### 7.3.4 Exercices et mandats

- 10 exercices DPS
- 5 exercices DAP dont 2 facultatifs
- 1 séance d'informations pour tous
- 1 exercice DPS & DAP de mi-année
- 1 exercice général avec repas du soir
- 2 cours de cadres
- 2 exercices pour officiers, visites entreprises ou lieux stratégiques
- Pose des tubes F en collaboration avec le Lt David Roch
- Déplacement et modification de BH en collaboration avec la commune de St-Prex.
- Exercices d'évacuation des collègues de St-Prex
- Sécurité 1<sup>er</sup> août
- Sécurité parcours Tour du Pays de Vaud (course pédestre)

#### 7.3.5 Interventions et faits marquants

- 44 interventions
- Aide au portage à Buchillon avec décès
- Feu d'appartement à Buchillon
- 1<sup>er</sup> NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie)
- 2 renforts avec le SIS

#### 7.3.6 Représentations

- Assemblée générale de la société du sauvetage
- Réception des nouveaux habitants avec la commune de St-Prex

### 7.3.7 Parole au chef de la section DPS (Plt Cédric Beutler)

L'année 2018 a été une année de transition assez chargée et pas simple à gérer, avec de nouvelles charges de travail et de gestion de l'OI conséquentes. Grâce à la très bonne collaboration entre officiers, sous-officiers et sapeurs, 2018 c'est parfaitement bien déroulée et les années à venir seront placées sous le même état d'esprit positif.

## 7.4 DPS OI DENGES

### 7.4.1 Structure et classification

L'OI est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient seule pour les sinistres relevant de sa catégorie ou en commun avec le DPS – F de l'OI Morges pour les cas plus conséquents, voire avec le corps de pompiers professionnels de Lausanne (SPSL) en fonction de l'événement.

La zone d'intervention principale de l'OI Denges est composée des territoires des communes de Denges, Echandens et Lonay. Nous intervenons également, épisodiquement, en renfort à l'extérieur de ces 3 communes.

### 7.4.2 Organigramme et encadrement

L'OI Denges est organisé comme suit :

Chef sct DPS :	Plt Angelo Convertini
Chef sct DAP :	Cap Luc Giezendanner
Chef Matériel :	Sgt Sébastien Reymond
Resp. Chauffeurs	Plt Angelo Convertini
APR :	Lt Michael Michel
Manifestations :	Sgt Sébastien Reymond

### 7.4.3 Effectifs

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019

- 5 officiers
- 4 sous-officiers
- 6 sapeurs
- 7 personnes en doubles incorporations

Nominations fin 2018

- Bayet Mathieu au grade de Sergent-chef
- Hodel Gabriel au grade de Sergent-chef

Emilie Chatelanat et Raphaël Convertini ont réussi leur première année à la section Relève DPS. Bravo à tous les deux !

### 7.4.4 Exercices et mandats

Durant l'année 2018, il y a eu 5 exercices de compagnie (DPS + DAP) et 2 exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer. Divers objectifs locaux ont été pris pour cibles afin d'entraîner nos intervenants à travailler dans divers endroits de notre territoire.

Les thèmes de ces exercices ont été en accord avec les missions dévolues à l'OI Denges, comme par exemple :

- Les réseaux hydrauliques, pompes et transport d'eau

- Les feux de voitures
- Les pollutions
- ABC (chimique)
- Etc.

Divers mandats ont été effectués en 2018, principalement pour des manifestations locales. Les plus marquantes sont :

- 1<sup>er</sup> Août. Sécurité des feux patriotiques et d'artifices dans les 3 communes de Lonay, Echandens et Denges.

#### **7.4.5 Interventions et faits marquants**

Pour l'OI Denges nous avons effectué 26 interventions pour 2018. La plus importante a été le feu à Echandens, à la petite Forge, en début d'année, qui a mobilisé le DPS et DAP de l'OI Denges, le DPS de l'OI Morges et le SPSL. Le reste de l'année a été relativement calme.

#### **7.4.6 Représentations**

La seule représentation à laquelle l'OI a été invitée fut le souper des autorités communales de Lonay. Deux cadres s'y sont rendus. Un grand merci à la Municipalité de Lonay pour son invitation.

#### **7.4.7 Parole au chef de la section DPS (Plt Angelo Convertini)**

Par ces quelques lignes, je remercie tous les sapeurs-pompiers de l'OI Denges pour leur engagement tout au long de cette année 2018. Je souhaite également la bienvenue à notre nouveau commandant, le Major Thierry Charrey et aux 7 sapeurs qui sont en double incorporation.

### **7.5 DAP OI DENGES**

#### **7.5.1 Structure et classification**

Une section DAP Z complète l'effectif de l'OI Denges. Ce DAP est mobilisé lorsqu'il faut des bras supplémentaires pour mener à bien une mission/intervention. Avec la réorganisation acceptée par les communes en mars 2018, cette section a été dissoute au 31 décembre. L'effectif est reparti entre la section relève Du SIS, les casernes DAP-Y ou par la fin de leur activité au sein des sapeurs-pompiers.

La zone d'intervention principale de l'OI Denges est composée des territoires des communes de Denges, Echandens et Lonay. Nous intervenons également, épisodiquement, en renfort à l'extérieur de ces 3 communes.

#### **7.5.2 Organigramme et encadrement**

Voir aussi pour 7.4.2

#### **7.5.3 Effectifs**

Au premier janvier 2018, l'effectif du DAP est de 17 sapeurs. Suite à la réorganisation, l'effectif sera de zéro au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **7.5.4 Exercices et mandats**

Durant l'année 2017, il y a eu 5 exercices de compagnie (DPS + DAP) et 2 exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer. Divers objectifs locaux ont été

pris pour cibles afin d'entraîner nos intervenants à travailler dans divers endroits de notre territoire.

Les thèmes de ces exercices ont été en accord avec les missions dévolues à l'OI Denges, comme par exemple :

- Les réseaux hydrauliques, pompes et transport d'eau.
- Les feux de voitures.
- Les pollutions.
- Etc.

Divers mandats ont été effectués en 2018, principalement pour des manifestations locales. Les plus marquantes sont :

- 1<sup>er</sup> Août. Sécurité des feux patriotiques et d'artifices dans les 3 communes de Lonay, Echandens et Denges.

### 7.5.5 Interventions et faits marquants

Le DAP-Z n'étant alarmé qu'en renfort du DPS, nous n'avons eu qu'une intervention en 2018. Celle-ci a été déclenchée 2 minutes avant le début de l'exercice de mars pour un sauvetage d'animal. En l'occurrence, un faucon crécerelle commotionné par un choc contre une barrière vitrée. Le chef DAP et un sapeur ont capturé l'oiseau et transporté jusqu'au refuge SPA de Ste-Catherine où l'oiseau a été soigné, puis relâché.

Toutes les autres interventions ont été effectuées par le DPS seul.

### 7.5.6 Représentations

La seule représentation à laquelle l'OI a été invitée fût le souper des autorités communales de Lonay. Deux cadres s'y sont rendus. Un grand merci à la Municipalité de Lonay pour son invitation.

### 7.5.7 Parole au chef de la section DAP (Cap Luc Giezendanner)

Par ces quelques lignes, je tiens à remercier spécialement les sapeurs de ma section DAP qui ont servi à Denges toutes ces années. A Denges, nous n'avons jamais fait de ségrégation entre le DAP et le DPS, et c'est avec regret que nous voyons des frères d'armes quitter la caserne à la suite de la réorganisation. Certains reviendront et je m'en réjouis. Aux autres, je vous souhaite « bon vent » dans vos nouvelles affectations.

## 7.6 OI DISSY

### 7.6.1 Structure et classification

L'OI DISSY est organisé en une section DAP Y. La zone d'intervention de l'OI s'étend sur le territoire de cinq communes, Yens, Villars-sous-Yens, Denens, Lussy-sur-Morges et Lully.

### 7.6.2 Organigramme et encadrement

Pour l'année 2018, l'OI DISSY fut organisé comme suit :

Chef OI :	Lt Raphaël Dupuis
Chef OI remplaçant :	Plt Patrick Hofmann
Chef Matériel :	Sgt-chef Raphaël Zbinden
Sous-Officiers Sup :	Four Fabien Coucet
	Four Christophe Vulliamy



	Four Eric Lambelet
	Sgt-chef Denis Lambelet
Sous-Officiers :	Sgt André Jotterand
	Cpl Pascal Martin
	Cpl Fabien Villanchet
	Cpl Louis Schmid
	Cpl Reymond Sylvain
Intervenants :	Tous les sapeurs du corps

### 7.6.3 Effectifs

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le corps comptait un total de 32 sapeurs et 9 recrues à l'EFO. Nous avons eu 4 démissions pendant l'année. Janvier 2019, le corps compte 49 sapeurs dont 21 nouvelles personnes venues de l'EFO et des DAP Z.

### 7.6.4 Exercices et mandats

Comme chaque année, les exercices et les cours de cadres ont été organisés à tour de rôle par un officier accompagné de deux sous-officiers.

#### 1<sup>er</sup> exercice au mois de mars à Yens :

Connaissance du matériel dans les véhicules, théorie sur la conduite des véhicules légers et langage radio.

#### 2<sup>ème</sup> exercice au mois de juin à Yens :

Instruction motopompe sur 3 postes dans la commune. Les aspirations ont été effectuées sur les barrages du Boiron.

#### 3<sup>ème</sup> exercice au mois de septembre à Villars-sous-Yens :

Cet exercice était axé sur le thème cantonal « les dangers à la ferme » dans les diverses fermes du village.

#### 4<sup>ème</sup> exercice au mois de novembre à Lully :

Intervention au domaine de Terre Neuve et motopompe sous forme de concours avec une aspiration dans le Boiron.

Concernant les mandats, nous avons été appelés une seule fois pour la sécurité du feu du 1<sup>er</sup> août à Yens.

### 7.6.5 Interventions et faits marquants

Nous sommes intervenus à 13 reprises, soit 5 feux, 5 inondations et 3 alarmes automatiques durant 2018.

Denens :	1 intervention
Lully :	1 intervention
Lussy-sur-Morges :	3 interventions
Villars-sous-Yens :	2 interventions
Yens :	6 interventions

Cette année 2018 fût particulièrement calme au niveau des interventions, aucun sinistre majeur n'ayant nécessité le déploiement d'un dispositif important.

### 7.6.6 Représentations

Courant juin, 4 sapeurs de l'OI sont allés représenter le corps des sapeurs-pompiers à Lussy. La commune a invité la population pour une démonstration sur les défibrillateurs cardiaques. Cette démonstration a été faite par les ambulanciers de Morges et Aubonne.

### 7.6.7 Parole au chef OI (Lt Raphaël Dupuis)

A titre personnel, je regrette un peu le manque de constance de certains sapeurs pour les « 4èmes » exercices de l'année. En effet, pour l'exercice du mois de juin, il manquait près de la moitié de l'effectif, ce qui est décourageant pour les cadres qui se donnent la peine d'organiser ces activités.

Je tiens finalement à saluer le travail des sapeurs-pompiers de l'OI Dissy qui ont répondu présents toute l'année et qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, que ce soit en exercice ou en intervention. Qu'ils soient ici remerciés.

## 7.7 OI SEMPREMONT

### 7.7.1 Structure et classification

Le CS de Sempremont est un DAP Y, il est composé de 8 communes et intervient sur les communes suivantes : Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Clarmont, Pampigny, Reverolle, Sévery et Vaux-sur-Morges.

### 7.7.2 Organigramme et encadrement

#### Responsables :

- Chef OI : Plt Alexandre Wyss
- Remplaçant chef OI : Plt Cédric Zbinden
- Responsable instruction : Plt Cédric Zbinden
- Responsable matériel : Lt Johann Tardy
- Fourrier : App-C Bastian Pittet

#### Officiers :

- Cap Jean-Luc Decollogny
- Cap Sébastien Tardy
- Plt Alexandre Wyss
- Plt Cédric Zbinden
- Lt Patrice Baumgartner
- Lt Yann Bornand
- Lt Johann Tardy

#### Sous-officiers :

- Sgt Luc Gaudin
- Cpl David Fuchs
- Cpl Nicolas Hofmann
- Cpl Fabrice Marendaz
- Cpl Luc Vidoudez

### 7.7.3 Effectifs

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'effectif comptait 44 intervenants.

Durant l'année 1 sapeur a intégré l'OI Sempremont venant du DAP Z de Morges.

9 intervenants ont démissionné en 2018 pour des raisons professionnelles, ou de changements d'adresses.

L'appointé Henri Kern a également terminé sa carrière pour raison d'âge et prend une retraite sapeur-pompier bien méritée, merci à lui pour toutes ces années de service.

3 recrues ont terminé l'école de formation (EFO) du SIS Morget et intégreront l'OI Sempremont au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Les personnes suivantes ont été promues au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :**

- Sergent Luc Gaudin promu au grade de Sergent-Major
- Caporal David Fuchs promu au grade de Sergent
- Appointé-Chef Charlotte Fighera promue au grade de Caporal
- Appointé-Chef Bastian Pittet promu au grade de Caporal
- Sapeur Félix Mann promu au grade d'Appointé
- Sapeur Yves Peyrollaz promu au grade d'Appointé

**7.7.4 Exercices et mandats**

Nous avons effectué 4 cours de cadres, 4 exercices de section, une séance officiers « budget » et une séance officiers « cours et promotions 2019 ».

Les exercices se sont déroulés sur 4 des sites qui composent l'OI Sempremont.

Nous avons également assuré la sécurité feu du 1<sup>er</sup> août sur 2 sites : Apples et Sévery.

De plus certains d'entre nous ont participé, à titre bénévole, à la sécurité de diverses manifestations sur le secteur de l'OI Sempremont.

**7.7.5 Interventions et faits marquants**

Nous sommes intervenus 12 fois sur le secteur de Sempremont, pour des interventions diverses et variées, allant de la chute de matériaux à un sauvetage de chien, en passant par des ascenseurs bloqués et divers feux.

Une année bien chargée au niveau des inondations puisque, mises à part les inondations « standards », nous avons vécu dans la nuit du 4 au 5 juin, des intempéries extraordinaires qui ont nécessité plus de 180 heures d'intervention pour ces deux seuls jours.

**7.7.6 Parole au chef OI (Plt Alexandre Wyss)**

C'est avec un petit pincement au cœur que j'écris pour la dernière fois dans la rubrique « Parole au chef OI ».

En effet j'ai donné ma démission au 31 décembre 2018 pour cause de déménagement sur une autre commune qui n'est pas sur le territoire du SIS Morget.

Après 22 ans au service de la communauté, dont 4 comme chef de l'OI Sempremont, j'ai beaucoup appris, autant techniquement qu'humainement.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont partagé toutes ces années avec moi et particulièrement le DAP de l'OI Sempremont, qui m'a accueilli, sans à priori, à sa tête.

Je ne peux que me réjouir de recroiser toutes ces personnes lors de diverses manifestations dans la région.

Donc pour résumer, merci à toutes et à tous pour ces belles années passées à vos côtés !

## 7.8 OI SENOGE-ARENAZ

### 7.8.1 Structure et classification

Le DAP Senoge-Arenaz regroupe les villages d'Aclens, Bremlens, Colombier, Echichens, Monnaz, Romanel, Saint-Saphorin et Vullierens, et celui-ci est classé en catégorie « Y ». Les villages d'Echichens et Monnaz ont intégré la zone Senoge Arenaz depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Le Chef de cet OI est le Cap Olivier Henny et ses remplaçants le Plt Jean-Philippe Amaron et le Plt Norbert Wüthrich. Deux locaux donnent le point de départ de ce DAP soit Colombier et Aclens.

### 7.8.2 Organigramme et encadrement

Chef OI	Cap	Henny Olivier
Remplaçant Arenaz	Plt	Wüthrich Norbert
Remplaçant Senoges	Plt	Amaron Jean-Philippe
Responsables matériel	Plt	Amaron Jean-Philippe
	Lt	Dumuid Gilles
	Lt	Chauvet Patrick
Fourrier	Lt	Dumuid Gilles
Remplaçant matériel	Lt	Chauvet Patrick
Responsable formation	Sgt-c	Delarageaz Louis-Henri

### 7.8.3 Effectifs

La répartition du personnel est très inégale entre les villages, en voici le détail :

Villages	Pompiers	% Villages
Hors zone DAP	4	11.4%
Aclens	4	11.4%
Bremlens	2	5.7%
Romanel-sur-Morges	4	11.4%
Vullierens	2	5.7%
Colombier	14	40.0%
Echichens	1	2.9%
Monnaz	1	2.9%
Saint-Saphorin-sur-Morges	3	8.6%
<b>8 Villages zone DAP</b>	<b>35</b>	<b>100.0%</b>

EFFECTIF 2012	54 personnes dont 4 recrues	> actifs 50 personnes
EFFECTIF 2013	45 personnes dont 3 recrues	> actifs 42 personnes
EFFECTIF 2014	50 personnes dont 4 recrues	> actifs 46 personnes
EFFECTIF 2015	44 personnes dont 1 recrues	> actifs 43 personnes
EFFECTIF 2016	42 personnes dont 5 recrues	> actifs 37 personnes
EFFECTIF 2017	39 personnes dont 3 recrues	> actifs 36 personnes
EFFECTIF 2018	41 personnes dont 6 recrues	> actifs 35 personnes
EFFECTIF 2019	au 1 <sup>er</sup> janvier, 60 personnes actives	

L'Effectif est en augmentation suite à la réorganisation. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le personnel des DAP Z de Denges, Morges et Saint-Prex avait deux choix : soit d'intégrer la section Relève, soit intégrer le DAP le plus proche. Pour nous cela concerne :

Denges soit les villages d' Echandens, Denges, Lonay

Morges soit la ville, village Morges (en partie) et Préverenges

Le matériel du DAP Morges devrait intégrer un de nos locaux à moyen terme mais c'est encore en discussion.

Une remise à niveau des effectifs a été effectuée, en lien avec les présences. Divers courriers ont été envoyés pour les non excusés. Pour 2018, une analyse a également été faite à propos du nombre d'absences excusées. Un bilan des présences sera fait tous les 6 mois par le quartier-maître.

Plusieurs personnes ont été inscrites aux cours 2018, mais ceux-ci sont de plus en plus restreints pour les DAP. Des formations internes (BLS/AED et TCS) ont été dispensées à l'interne. Ces formations sont également prévues en 2019.

Six recrues ayant terminé leur formation en 2018 ont intégré le DAP Senoge-Arénaz. A noter que selon le choix des candidats d'intégrer la section Relève ou d'intégrer une section DAP, 19 personnes supplémentaires (maximum) sont à prévoir en 2019.

**Nominations des cadres 2018-2019 :**

Delarageaz	Louis-Henri	Sergent-Major	à	Lieutenant
Fotel	Cyril	Caporal	à	Sergent
Kowalski	Patrick	Caporal	à	Sergent
Zwingli	Adrien	Appointé	à	Caporal
Grasser	Mathieu	Sapeur	à	Appointé
Conus	Mathieu	Sapeur	à	Appointé

M. Wuthrich Norbert a décidé de prendre sa retraite en tant que pompier fin 2018. Je le remercie chaleureusement pour toutes ces années passées et pour son agréable collaboration.

**7.8.4 Exercices et mandats**

**Exercices 2018 et repérages :**

- **Bremblens, ferme Keuffer**, visite du site et des dangers (bétail), déploiement dispositif d'extinction. (10 février 2018 13h00 à 17h00)
- **Colombier Rte de Morges Y. Staudenamnn**, repérage du site et des dangers, déploiement dispositif d'extinction d'eau. (27 avril 2018 19h00 à 21h00)
- **Aclens, entreprise Gyger**, repérage du site et des dangers, déploiement dispositif d'extinction d'eau. (08 juin 2018 19h00 à 21 h00).
- **Romanel, collège**, repérage du site et des dangers, déploiement dispositif d'extinction d'eau. (14 septembre 2018 19h00 à 21 h00).
- **Repérage quartier Echichens en Grassiaz**, 09 octobre 18h00 à 20h00.
- **Saint-Saphorin, En Echille, J.P.Cusin**, repérage du site et des dangers (chevaux), déploiement dispositif d'extinction d'eau et sauvetage (sac antichute) (04 novembre 2018 13h00 à 17 h00).

**Mandats 2018 :**

- Surveillance feu du 1<sup>er</sup> août sur 2 villages (Bremblens – Aclens – Romanel)
- Contrôle des BH Saint-Saphorin, Colombier, Romanel, Monnaz.
- Nouveaux habitants Echichens 04 septembre et 05 septembre jeune 18 ans.
- Nouveaux habitants Bremblens 29 août
- Demande de réflexion sur moyens de défense incendie à la ferme des Sapins à Colombier
- Recrutement 01 novembre

### 7.8.5 Interventions et faits marquants

2018	35 interventions	+7
2017	28 interventions	+ 2
2016	26 interventions	+ 1
2015	25 interventions	

#### Intervention par commune

6	Aclens	1 x Coop / 1x Coteau
3	Bremblens	
2	Colombier	
13	Echichens	3x EMS Silo / 1x Cité Radieuse
7	Romanel	6 x Chocapa
2	Saint-Saphorin	
1	Monnaz	
1	Vullierens	

#### Type d'intervention

2	Alarme automatique non définie
7	Alarme automatique avec fumée et feux
5	Technique (odeur, asenceurs, etc....)
6	Feux extérieur
2	Feux voiture
0	Eléments naturels chutes branches etc...
4	Inondations
0	Sauvetage animaux
3	Aide au portage , sauvetage
5	Pollution
1	Désincarcération

#### Intervenants

7	Intervention par le DAP seul
16	Intervention par le DAP et DPS
6	Intervention par le DPS seul
5	Intervention par Lausanne pollution SPSL
1	Intervention par Lausanne SPSL / DPS

### 7.8.6 Représentation

Le recrutement du mois novembre a porté ses fruits. Merci aux communes d'Echichens et de Bremblens de nous avoir invités pour la soirée des nouveaux habitants, ce qui nous a permis d'expliquer notre travail, que ce soit pour les pompiers actifs ou pour la relève que sont les JSP (jeune sapeurs-pompiers) qui ont démarré leur activité il y a deux ans. Les dates ont été communiquées dans le journal d'Echichens.

Merci aux autres communes d'envisager la possibilité de notre présence à la soirée destinée aux nouveaux habitants et de mettre un billet dans leur journal communal.

Quelques cadres ont participé au Téléthon à Monnaz, afin de renforcer le lien avec notre nouvelle commune et avoir du sang neuf pour soutenir cette action.

### 7.8.7 Parole au chef OI (Cap Olivier Henny)

La commune d'Echichens avait le projet de nous offrir un nouveau local pour remplacer celui de Colombier. Ce projet est commun avec celui d'un local voirie (au niveau de la déchetterie d'Echichens). Une surface supérieure à celle actuellement disponible a été demandée, en rapport avec la réorganisation des DAP dès cette année 2019, mais le projet a été refusé par le Conseil.



Nos deux véhicules ont bien tourné cette année encore. Pour les exercices nous avons pu disposer de véhicules supplémentaires pour le transport des hommes, ce qui a été très agréable.

Un véhicule supplémentaire dans notre OI ne serait pas un luxe. Lors d'interventions ou d'exercices, nous devons faire des allers-retours pour chercher les personnes restées à la caserne ou pour aller chercher un véhicule à Morges.

Un nouveau véhicule ECA, en remplacement de MIKA 92 de Colombier, est attendu courant 2019. Le remplacement de MIKA 57 par un véhicule qui sera mis à disposition par le SIS Morget est à l'étude pour 2019 ou pour 2020.

La formation a pu être renforcée grâce à l'appui de diverses personnes venant d'autres OI, ce qui est très plaisant pour notre OI.

Depuis la réorganisation de l'organigramme du SIS Morget au 1<sup>er</sup> janvier 2018, certains problèmes de communication entre notre DAP et l'Etat-Major ont réapparu, bien que moins flagrants qu'au moment de la création du SDIS. Une séance réunissant les chefs de sections DAP a lieu une fois par mois, mais ne permet pas de tout résoudre.

Le SIS Morget ayant offert la possibilité aux sapeurs des villages voisins (jusqu'à Saint-Saphorin) d'intégrer un DPS, deux sapeurs de notre secteur font actuellement partie du DPS (mais pas de notre DAP). M. Vincent Adamina (Echichens) est lui intervenant avec le DPS (en priorité) et avec le DAP (en second).

Je remercie tous mes cadres et sapeurs pour leur engagement tout au long de l'année ainsi que toutes les autorités de mon secteur pour leur collaboration.

## **7.9 OI VUFFLENS-LE-CHÂTEAU - CHIGNY**

### **7.9.1 Structure et classification**

L'OI VUCHI est composé d'une section DAP Y intervenant sur les communes de Chigny et de Vufflens-le-Château.

### **7.9.2 Organigramme et encadrement**

Notre OI s'organise comme suit :

**2 officiers** : **Chef OI** : Plt Nicolas Desarzens

Lt Frédéric de-Luze

**4 sous-officiers** :

Sgt Olivier Vuffray

Cpl Stéphane Bauchière

Cpl Jean-Charles Bensadoun,

Cpl Cédric Blaser

**15 sapeurs, dont 3 femmes.**

### **7.9.3 Effectifs**

Nous avons pris acte en fin d'année de la démission du sapeur Franco Ricci après 12 années de bons et loyaux services, de Dan Muller et, en cours d'année, du Cpl Jean-Charles Bensadoun.

Nous avons accueilli 1 sapeur issu de l'EFO : Elouane Chollet.

#### 7.9.4 Exercices et mandats

##### Exercices

Cette année, nous avons effectué 4 exercices et 4 cours de cadres.

Le 1<sup>er</sup> : exercice de détail, motopompe, déploiement, travail avec les lances

Le 2<sup>ème</sup> : sensibilisation sur les dangers à la ferme, chez Pascal Martin à Villars-sous-Yens

Le 3<sup>ème</sup> : exercice d'intervention sur la ferme de la famille Pittet à Vaux-sur-Morges

Le 4<sup>ème</sup> : nettoyage, répétition, contrôle du matériel, utilisation et contrôle des BH

##### Mandats

Certaines personnes ont travaillé bénévolement pour le bon déroulement du marché artisanal 2018 à Vufflens.

#### 7.9.5 Interventions et faits marquants

Nous sommes intervenus à quatre reprise, trois inondations et un sauvetage de personne.

Nous avons appuyé les services communaux pour 5 services funèbres.

#### 7.9.6 Représentations

Certains d'entre nous ont suivi un cours de conduite sur véhicule léger au TCS à Cossonay et d'autres un cours sanitaire (BLS/AED), fortement apprécié.

Le sapeur Isabelle Tovar Nuez a suivi la 2<sup>ème</sup> année de l'EFO DPS et intégrera le DPS de l'OI Morges pour l'année 2019.

#### 7.9.7 Parole au chef OI (Plt Nicolas Desarzens)

Par ces quelques lignes je tiens à remercier tous les gars de Chigny et de Vufflens-le-Château pour leur travail, leur engagement, leur disponibilité, mais surtout pour leur bonne humeur sans laquelle il serait compliqué de travailler lors de nos temps libres et congés.

Mes remerciements vont également à l'état-major du SIS Morget pour le travail en amont et aux autorités de nos deux communes respectives pour leur collaboration et leur appui.

Quelques changements nous attendent pour 2019 : une augmentation de l'effectif a été annoncée et une modification a été apportée à notre méthode de rémunération.

## 8. FORMATION (Cap Yves-Marc André)

### 8.1 Préambule

Après une année 2017 de réflexions, 2018 a fait place à l'action en termes d'organisation du SIS. En effet l'association intercommunale a accepté les modifications de structure proposée par le CODIR et l'état-major.

Cette décision a occasionné une charge organisationnelle supplémentaire, mais il est de notre devoir de penser, organiser et agir. Cette nouvelle organisation va nous permettre d'être plus performants en termes de formation et de motivation pour nos futurs intervenants sapeurs-pompier.

Pour la formation cette année aura aussi marqué l'histoire du SIS avec la mise en place du nouveau système de mobilisation de nos sapeurs-pompier « ProSDIS ». Ce nouveau système de mobilisation a fait couler de l'encre autant sur les réseaux sociaux que dans la presse cantonale, spécialement de par sa technologie, et nous a demandé une formation supplémentaire qui devra se poursuivre en 2019.

Le sanitaire, voici un thème qui avait été mis de côté ces dernières années. Sous l'impulsion de Céline Engetschwiler, un programme alléchant de formation a été mis en place pour les membres des DPS et DAP. Je vous laisse découvrir ce dernier dans le chapitre concerné.

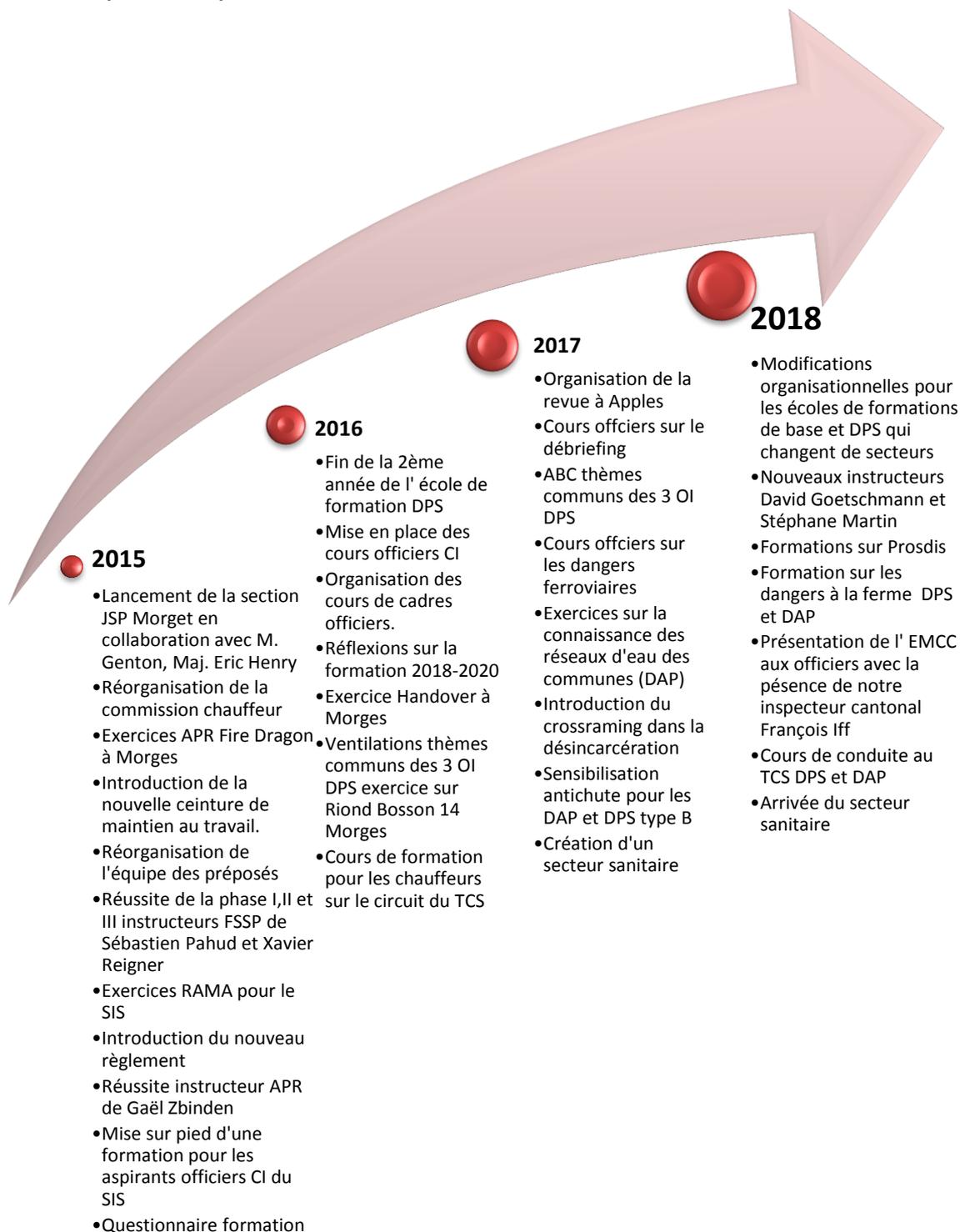
Enfin, suite à une décision de l'état-major, le secteur de la formation a été légèrement remanié en termes organisationnels. L'école de formation de base est passée sous la responsabilité du chef DAP le Cap Sébastien Tardy et pour les écoles de formation de la relève SIS et DPS ces dernières sont passées sous la responsabilité organisationnelle du chef DPS le Cap Xavier Reigner.

Vous trouverez donc les différents rapports de ces sections sous les chapitres DAP et DPS.

#### Réflexions et points forts 2018 :

-  2 nouveaux instructeurs qui ont fait l'école d'instructeurs.
-  Les commissions qui travaillent ardemment afin d'être toujours au top. .
-  Les exercices technique DPS et DAP sur inscription se poursuivent.
-  Pas d'aspirant instructeur pour 2019
-  Une réorganisation de fond qui a reçu l'aval de l'association avec la complexité de la mise en place.
-  Retour de l'instruction « sanitaire ».
-  Arrivée du nouveau système de mobilisations PROSDIS et la formation qui va avec.
-  Arrivée d'un nouveau véhicule porte-containers.

Actions depuis 4 ans pour la formation



## 8.2 Thème cantonal 2018

La CCF et l'ECA nous ont fixé le thème suivant :

### Nouveau manuel de conduite d'événements majeurs & le déploiement du projet ProSDIS-OP



La formation sur le nouveau système ProSDIS-OP a eu lieu lors de divers exercices DPS et DAP.

Nous pouvons aussi compter sur 3 personnes qui ont fait le cours de référents, ce qui nous assure un bon suivi et des connaissances élargies.

- Jean Cuérel
- Stéphane Martin
- Xavier Reigner

Merci à nos référents pour le gros travail de mise en place et de suivi en cette fin d'année.

- **Les dangers à la ferme**

Ce thème complémentaire a été défini par la commission formation suite aux journées techniques des commandants et des instructeurs. Ce sujet a été abordé par tous les OI DPS et DAP durant l'année. Des moyens didactiques communs ont été mis à disposition, ainsi qu'un cours de cadres pour l'ensemble du SIS.

Nous avons pu compter sur l'aide d'un vétérinaire et de Fabienne Morand membre de la commission Multimédia du SIS et agricultrice.

Nous remercions les différents intervenants ainsi que les agriculteurs, qui ont mis leurs exploitations à disposition des différents OI afin de réaliser les exercices et de nous permettre de nous familiariser avec ces dangers.



## 8.3 Chargé de formation

Et voici maintenant une année que Stéphane Martin est en place comme chargé de formation. Stéphane a réussi son brevet d'instructeur FSSP ce qui lui permettait de confirmer sa place comme permanent au sein du SIS. Bravo à lui pour sa persévérance et cette réussite. Il va pouvoir mettre à disposition les connaissances acquises lors de cette formation à l'entier du SIS.

Des séances hebdomadaires sont toujours organisées avec le responsable de la formation, afin de coordonner les efforts et de communiquer sur les sujets d'actualité.

Durant cette année, M. Martin a également dû palier aux manques de personnel pour des raisons de maladie ce qui a pu aussi influencer le courant 2018. Il a aussi préparé la mise en

place de ProSDIS et de la nouvelle structure organisationnelle.

Ce poste n'est pas simple à assurer, car en tant que permanent, vous œuvrez en soutien des volontaires. Il se doit de soutenir, encourager, proposer dans différents domaines de compétences.

Voici quelques objectifs et tâches réalisés :

- Participation à la mise en place du système ProSDIS
- Suivi des cours ECA et des exercices
- Inscriptions aux cours ECA 2019
- Préparation à l'école d'instructeur 2018
- Soutien et aide dans la préparation de différents exercices DPS, DAP, APR
- Aide à la préparation des exercices « dangers à la ferme »
- Aide et soutien aux différents permanents dans d'autres secteurs que la formation

La poursuite de la collaboration sera intense avec des objectifs 2019 audacieux. Merci à Stéphane pour son soutien aux volontaires et permanents.

#### 8.4 Commissions de formations diverses

Au travers des commissions suivantes

- **Chauffeurs**
- **Formation**

Nous coordonnons, imaginons, proposons, élaborons, soutenons, cherchons des solutions des nouveautés dans les différents domaines de la formation.



« **Apprendre, comprendre et agir** » voici une devise pour 2018.

Toujours à l'affût de nouvelles techniques, voici les enjeux des commissions et des différents secteurs de la formation. Le **SIS Morget 3.0** est tourné vers l'avenir, nous avons bien compris les enjeux du futur. Certes certaines choses mettent du temps à venir mais la patience est la meilleure des vertus.

L'intervenant de demain n'est plus celui que nous connaissons à ce jour. Nous devons nous adapter et penser à la formation de demain. Pour cela nous pouvons compter sur les compétences de tous afin d'imaginer le SIS 2023.

La nouvelle structure pensée et mise en place par l'Etat-Major est le signe que le SIS Morget est en mouvement et sait s'adapter aux changements de générations.

##### 8.4.1 Commission Chauffeurs (Plt Jérôme Kaelin)

Un des objectifs 2018 de cette commission était la formation sur les petits véhicules et l'utilisation des remorques. Un exercice-type a été préparé afin qu'il puisse être utilisé dans les différents organes d'intervention ainsi qu'à l'école de formation. Au terme de cette année, une grande majorité des intervenants a suivi cette formation. Je profite de remercier la commission pour cette mise en place et son suivi.

Voici les objectifs de cet exercice.

#### 1. Les filets de sécurité et arrimages sur les remorques et véhicules à ponts

2. Responsabilités du chauffeur lors d'un déplacement avec les moyens prioritaires  
Comportement à adopter en cas d'accident
3. Connaissance et roulage avec les divers véhicules de l'OI

Pour faire suite à la formation TCS 2017, nous maintenons nos efforts de formation avec les chauffeurs DPS et avons proposé un nouveau cours module 2 sur le circuit du TCS. Environ 40 chauffeurs ont pu bénéficier de cette formation. La seconde moitié des chauffeurs aura la possibilité de faire ce cours en 2019.

Les chauffeurs DAP véhicules légers ne sont pas laissés-pour-compte. Un cours sur le circuit du TCS a aussi été organisé. Ce cours technique DAP sur inscription a vu une vingtaine de chauffeurs bénéficier de cette possibilité. Ce projet sera reconduit en 2019 afin d'élargir à plus de monde.



#### **Nouveaux chauffeurs C1 /118 pour 2018**

Groux Julien (OI Denges) – Jeanfavre Eric et Mamin Jean-Frédéric (OI Morges)

Bravo aux nouveaux chauffeurs 2018 ! Prudence avec les véhicules du feu et merci aux formateurs.

Suite à différents soucis de suivi de formation, la commission va devoir étudier le projet d'une charte éthique de l'élève conducteur, afin de permettre un meilleur suivi de la charge de travail des formateurs.

Le nouvel outil informatique « MIR roulage » nous permettra aussi un meilleur suivi des formations.

#### **8.4.2 Commission formation (Cap Yves-Marc André)**

Cette commission a pour objectif de débattre des différents sujets de la formation dans le SIS.

Elle doit faire preuve de force de propositions, elle encourage les formations. Elle se soucie également de la sécurité des intervenants dans les différents secteurs de formations.

Cette année, elle a débattu des thèmes suivants :

- Organisation des exercices DAP et DPS
- Thèmes de l'année 2018 et idées 2019
- Visite des exercices
- Ecole de formation de base
- Thèmes communs
- Exercices spéciaux DAP
- Formations sanitaire
- Appuis possibles
- Exercice spécial DPS
- Ecole formation DPS (2 ans)
- Formation des officiers CI
- Coordination et informations
- Formations spéciales
- Nouvelles organisations et défis

### **Composition de la commission 2018**

Maj Eric Henry	Commandant, Instructeur FSSP
Cap Xavier Reigner	Chef DPS, instructeur FSSP
Cap Yves-Marc André	Responsable, Instructeur
Lt Nicola Alberton	OI St Prex
Lt Cédric Zbinden	EFO, Instructeur FSSP
Cap Luc Giezendanner	OI Denges
Cap Samuel Marchina	Antichute, échelle automobile et OI Morges
Plt Gaël Zbinden	APR, EFODPS, Instructeur FSSP
Plt Cédric Zbinden	DAP, antichute, Instructeur FSSP
Lt Sébastien Pahud	EFO, Instructeur FSSP
Lt David Goetschmann	APR, aspirant instructeur
Sgt-c Stéphane Martin	Chargé de formation, aspirant instructeur
Céline Engetschwiler	Formatrice sanitaire

Je remercie la secrétaire du SIS, Isabelle Cappellaro, pour les PV qu'elle rédige lors de ces réunions.

### **Formation officiers DAP et DPS du 15 janvier 2018**

Dans le cadre de la formation des officiers DAP et DPS, nous avons abordé la problématique des événements majeurs. Pour ce faire, nous avons invité l'EMCC à venir présenter les missions de cet organe cantonal.



La partie des missions dédiées aux sapeurs-pompiers a été présentée par notre inspecteur cantonal le Col François Iff.

Nous devons continuer nos efforts de formation dans ce domaine pour les années futures. Nous remercions les instances cantonales pour leur participation à cette soirée

qui a permis à plusieurs d'entre nous de découvrir le champ d'action et les missions de cet organe.

### 8.5 Instructeurs et aspirants instructeurs

2018 une nouvelle grande année pour le SIS dans le cadre de ce secteur.

En effet, nous pouvons vous annoncer que nous avons 2 nouveaux instructeurs qui ont réussi l'école d'instructeurs :

**OI Morges Lt David Goetschmann**

**OI Morges Sgt-c Stéphane Martin**

Nos 2 intervenants ont réussi avec brio leur école d'instructeur à Crans-Montana.

Pour 2019, nous pouvons vous annoncer que le Lt Nicola Alberton de l'OI St Prex participera lui aussi à cette école.

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur leurs compétences, leurs disponibilités dans l'intérêt des pompiers du SIS et de ceux du canton.



#### Instructeurs 2018

Les instructeurs du SIS sont bien engagés dans différents secteurs.

OI Sempremont	Plt Cédric Zbinden
OI Morges	Plt Gaël Zbinden
OI Morges	Maj Eric Henry
OI Morges	Cap Yves-Marc André
OI Morges	Cap Xavier Reigner
OI St Prex	Lt Sébastien Pahud
OI Morges	Lt David Goetschmann
OI Morges	Sgt-c Stéphane Martin

Ils dispensent aussi de nombreux cours ECA, gages d'une formation à jour avec les nouveautés cantonales. Merci à vous tous pour votre travail dans notre SDIS.

### 8.6 Section Relève SIS Morget, groupe SIS

#### 8.6.1 Parole au chef de section (Plt Gaël Zbinden)

La rédaction de ce rapport est toujours une excellente opportunité pour faire le point sur l'année écoulée et fixer des objectifs pour l'année future, elle permet aussi de remercier les cadres, les membres de l'EM ainsi le CODIR pour la confiance accordée tout au long de l'année, alors j'en profite pour vous dire un GRAND MERCI.

#### 8.6.2 Structures de l'encadrement

L'encadrement de la section Relève, respectivement du groupe SIS, est supporté par des membres des différents OI issus du SIS Morget.

En début d'année une séance de coordination permet d'assigner les cours de cadres et exercices sur la base du volontariat et de l'attrait selon le thème.

Un grand merci à tous mes cadres qui s'investissent dans cette section et sans qui rien ne serait possible.

#### 8.6.3 Effectifs 2018

Treize personnes ont suivi les cours de la section Relève, groupe SIS, soit :

André Derick, Chatelanat Emilie, Convertini Raphaël, Eugenio Repas Danny, Grandjean Matthieu, Hafner Vanja, Leresche Matthieu, Mages Yann, Magnaterra Toni, Perrin Philippe, Schaltegger Romain, Schnitzbauer Michel, Simonov Alexei.

#### 8.6.4 Exercices et thèmes

Cette année, nous avons abordé les thèmes suivants :

- Langage Radio
- Hydraulique
- Ventilation
- Tonne-Pompe
- Eclairage
- Sport, respectivement CrossFit
- Test de fin d'année

### 8.7 Section Relève SIS Morget, groupe DPS

#### 8.7.1 Parole au chef de section (Plt Gaël Zbinden)

La rédaction de ce rapport est toujours une excellente opportunité pour faire le point sur l'année écoulée et fixer des objectifs pour l'année future, elle permet aussi de remercier les cadres, les membres de l'EM ainsi le CODIR pour la confiance accordée tout au long de l'année, alors j'en profite pour vous dire un GRAND MERCI.

#### 8.7.2 Structures de l'encadrement

L'encadrement de la section Relève, respectivement du groupe DPS, est supporté par des membres des différents OI issus du SIS Morget.

En début d'année une séance de coordination permet d'assigner les cours de cadres et exercices sur la base du volontariat et de l'attrait selon le thème.

Un grand merci à tous mes cadres qui s'investissent dans cette section et sans qui rien ne serait possible.

#### 8.7.3 Effectifs 2018

Six personnes ont suivi les cours de la Relève, groupe DPS, soit :

David Jean-Luc, Groux Julien, Hirschmann Vitalis, Tovar Nuez Isabel, Turin Nathan et Wagner Christian.

#### 8.7.4 Exercices et thèmes

Cette année, nous avons abordé les thèmes suivants :

- AO Extinction
- AO Sauvetage
- Secours routier
- ABC / Phase I & II
- Assistance Sanitaire
- Sport, respectivement CrossFit
- Exercice d'intervention

### 8.8 Ecole de formation

#### 8.8.1 Parole au chef EFO (Lt Sébastien Pahud)

Les recrues ont pu bénéficier d'un excellent cadre de travail et d'apprentissage grâce à



l'excellent travail des formateurs. L'ensemble des leçons a été revu dans une optique orientée vers l'intervention. On notera également un excellent taux de présences et un retour très positif des nouveaux sapeurs, prêts à intervenir.

### **8.8.2 Structures de l'encadrement**

Pour cette volée, nous avons pu compter sur 12 formateurs d'expériences différentes. 3 nouveaux ont rejoint l'équipe afin d'assurer le renouvellement également du côté des cadres.

### **8.8.3 Effectifs 2018**

L'effectif 2018 était composé de 49 recrues, dont 2 ayant commencé durant l'année.

### **8.8.4 Exercices et thèmes**

Le programme de l'année :

- Sanitaire, aide au portage et sécurité
- Hydraulique
- Engagement du tonne-pompe et motopompe
- Echelles, conduite
- Approche du feu
- Exercice final d'intervention sur un rural

## **8.9 Protection Respiratoire (formation et recyclages)**

### **8.9.1 Introduction (Lt David Goetschmann)**

2018 est la première année que nous effectuons avec le nouveau matériel APR Dräger. Ce matériel a été rapidement pris en main par les intervenants ainsi que par les préposés. Il donne entière satisfaction et remplace avantageusement l'ancien matériel qui était en fin de vie.

L'objectif 2018, pour la formation, était de rendre transparent aux intervenants l'utilisation de ce nouveau matériel. Suites aux différentes formations et interventions, cet objectif est atteint.

### **8.9.2 Organisation**

**Composition de l'équipe de formateurs en 2018 :** Lt Goetschmann David – Chef PR ; Plt Zbinden Gaël – Remplaçant chef PR ; Cap Reigner Xavier, Cap André Yves-Marc ; Sgt chef Mottier Pierre-Yves ; Lt Germann Pascal ; Lt Alberton Nicola ; Lt Pahud Sébastien ; Lt Rupp Dominique ; Sgt Da Fonseca Antonio ; Sgt-c Martin Stéphane, Plt Ruben Romero, Cpl Justin Mages et Sgt-m Christophe Guilbert. A noter le départ du Plt Ruben Romero en cours d'année suite à son déménagement.

**Préposés aux APR en 2018 :** Lt Bovet Sébastien et Lt Rupp Dominique – coResponsables préposés et matériel ARI ; Cap Küffer Jean-Philippe ; Sgt-m Mermoud Yves ; Lt Chef Roch David ; Lt Pagot David ; Sgt Da Fonseca Antonio ; Sgt-c Michel Michaël ; Sgt Pelet Benoît ; Cpl Poutot Julien, Lt Germann Pascal, Cpl Mages Justin, Sgt Frédéric Bes, Charles Menthonnex, Gabriel Hodel, Mathieu Bayet, Laurent Aubert et Michel Venuto

### **8.9.3 Effectifs 2018**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, voici la répartition des porteurs par OI : OI Morges (DPS F) : 46 ; OI Saint-Prex (DPS B) : 15 ; OI Denges (DPS B) : 7  
3 Démissions en cours d'année (2 Morges, 1 St-Prex)

#### 8.9.4 Exercices et activités

##### Recyclage 1 :

- Organisation : Sgt-c Stéphane Martin
- Lieu : caserne Morges
- Résumé : Nouveau matériel (rhinoevac, mise en service, barquette et autoroll)

##### Recyclage 2 :

- Organisation : Sgt-m Christophe Guilbert
- Lieu : collège de la Gracieuse
- Résumé : Réflexion, habileté et travail d'équipe

##### Recyclage 3 :

- Organisation : Lt Nicola Alberton
- Lieu : caserne de St-Prex
- Résumé : Physique. Travail intense avec port de l'APR

##### Recyclage 4 :

- Organisation : Lt Pascal Germann
- Lieu : caserne de St-Prex
- Résumé : Véhicules aux carburants alternatifs

##### Recyclage 5

- Organisation : Cpl Justin Mages
- Lieu : résidences de la Côte
- Résumé : Engagement AO

##### Recyclage Rama

- Organisation : Lt David Goetschmann
- Lieu : La Rama, Montheron
- Résumé : AO Engagement des AO dans la maison de feu selon des déroulements préétablis.

##### Recyclage Granette

- Organisation : Lt Sébastien Bovet
- Lieu : centre de formation ECA, Lausanne
- Résumé : Piste et ergométrie

##### ARIFO AB

- Organisation : Lt Nicola Alberton
- Lieu : Friderici et Parking Coop, Charpentiers, Morges
- Résumé : Travail des porteurs. Chantiers basés sur les AO et l'extinction. Suivi de l'exercice bi-bouteilles « Charpentiers » où les équipes sont engagées pour un feu de parking au -5. Travail sur le physique, la résistance et la gestion de l'effort.

##### IFA

- Accompagnement : Sgts Stéphane Martin
- Lieu : IFA ; Balstahl
- Résumé : Engagements dans le pyrodrome

#### 8.9.5 Tests de performance

Plusieurs sessions du test 12 minutes ont eu lieu. Depuis plusieurs années, nous observons un très bon taux de réussite à ce test. Les porteurs sont sérieux et viennent entraînés.

La possibilité offerte aux porteurs de venir s'entraîner au vélo en caserne rencontre aussi un peu de succès.

Sur l'ensemble des porteurs, 8 porteurs ont échoué le test des 12 minutes et 15 ont échoué au test vélo.

#### 8.9.6 Rétablissements

2018 a permis de mettre en place la complète transition vers Dräger.

Au niveau de la formation, la quasi-totalité des 18 préposés a suivi la mise à niveau du cours Préposé PR19 afin d'être à niveau sur le nouveau matériel. Le chef de classe de ce cours nous a félicités de la pro-activité du SIS Morget au niveau formation, et il a relevé l'amélioration générale des connaissances de ce groupe de préposés suite à sa visite sur site il y a quelques années.

La tâche de « Préposé Hebdomadaire » est maintenant bien ancrée dans la philosophie de disponibilité du team Préposés et a prouvé à plusieurs reprises cette année la très bonne dynamique du groupe.

2018 a aussi été marqué par la mise à niveau des équipements de nettoyage minutieux avec l'acquisition d'une lessiveuse et d'un nouveau séchoir de visagères.

Au niveau statistiques, le nombre d'heures de travail effectuées se montent à 500 heures (dont 66h faites par les permanents).

- Au niveau répartition des heures de rétablissement, nous avons :
  - o 306 h en exercice (dont 26 h faites par les permanents) → 61 %
  - o 138 h en intervention (dont 7 h faites par les permanents) → 28 %
  - o 56 h pour les contrôles périodique (dont 34 h faites par les permanents) → 11 %

Ce qui équivaut à une moyenne de 28h par préposés, effectuées principalement le soir dès 22 heures. (% : répartition en fonction du type de rétablissement)
- Cela représente aussi en quantité les rétablissements suivants :
  - o 584 appareils (519 mono-cylindres & 41 bi-cylindres),
  - o 706 visagères
  - o 189 balises
  - o 14 cagoules de sauvetage
  - o Ainsi que le gonflage de 641 cylindres
- Le nombre de réparation a drastiquement diminué en raison du matériel neuf Dräger reçu fin 2017.

L'augmentation de 12% d'heures de rétablissement est principalement due à quelques interventions un peu plus conséquentes en 2018, auxquelles on peut ajouter des exercices impliquant un peu plus de porteurs. Le but pour 2019 est de réduire celles-ci (env. 10%) en optimisant les heures de rétablissement, avec des recyclages APR plus condensés, et en passant la remorque APR en mode stock type exercice lors des semaines de cours en question.

#### 8.9.7 Conclusion

En 2018, nous avons vécu trois interventions majeures sur notre SDIS, qui ont nécessité un nombre important de porteurs. Ces interventions ont pu être menées à bien grâce à leur efficacité. Pour beaucoup d'entre eux, ces interventions étaient parmi les premières de leur carrière.

Le défi pour les prochaines années sera de pouvoir mixer les binômes correctement. En effet, suite à la diminution des interventions ces dernières années, « l'expérience » du porteur est une denrée qui devient de plus en plus rare. Il est important de pouvoir mixer un jeune porteur avec un expérimenté, mais cela devient de plus en plus compliqué.

Les préposés et les cadres PR font un travail conséquent durant l'année, qui demande de nombreuses heures de travail. Merci à chacun pour le travail effectué durant cette année.

## 8.10 DAP

### 8.10.1 Cours ECA 2018

Plusieurs cours ECA ont été suivis dans le courant 2018, notamment des cours destinés aux cadres :

#### SO01 Sous-officier

André Mathias	DISSY
Fighera Charlotte	SEMPREMONT
Menoud Vincent	DISSY
Pittet Bastien	SEMPREMONT

#### Cours TA 11

Kowalski Patrick	MORGES
------------------	--------

### 8.10.2 Cours technique DAP

Le cours technique DAP a eu lieu le 29 septembre sur le territoire de l'OI SENAR sous la responsabilité du Cap Olivier Henny.

22 personnes ont pu suivre l'exercice sur inscription avec la société Formafeu qui est venue avec une remorque simulatrice et avec les objectifs suivants :

Les participants devront être capables d'intervenir dans leur contexte d'intervention, en effectuant une levée de doute en toute sécurité, en identifiant les dangers d'un incendie, en alarmant les renforts nécessaires et en ordonnant une évacuation si nécessaire, en choisissant le moyen d'extinction adapté et en éteignant le feu (extincteur, lance à incendie ou couverture feu), si celui-ci n'est pas trop important, durant l'attente des renforts.

Un 2<sup>ème</sup> cours a été organisé avec comme thème l'antichute.

En effet, suite à l'acquisition de nouveaux sacs antichute pour les DAP et DPS type B, il était important de pouvoir former les officiers à cette nouveauté.

Un cours a donc été organisé avec nos répondants antichute pour le SIS.

Il avait pour objectif de sensibiliser les membres DAP aux dangers de chutes et les mesures à prendre pour leur permettre d'exécuter les missions, sans mettre en danger le personnel.

Merci à tous ceux qui se sont investis comme participants et aux cadres pour les préparations.

## 8.11 DPS

### 8.11.1 Cours ECA 2018

Nous ne relaterons que les cours principaux destinés aux sous-officiers et officiers.

#### SO01 Sous-officier

Menthonnex Charles	MORGES
--------------------	--------

**TA 11 Conduite d'intervention chef de groupe**

Bayet Mathieu	DENGES
Funcasta Marco	MORGES
Hodel Gabriel	DENGES

**TA 13 Conduite d'intervention engagement**

Rupp Dominique	ST-PREX
----------------	---------

**OP 01 Conduite d'intervention (conduite coordonnée d'un groupe)**

Aubert Laurent	ST-PREX
Beaugrand Christophe	ST-PREX
Bes Frédéric	MORGES
Favre Nicolas	ST-PREX
Houlmann Nicolas	ST-PREX
Pfister Léonard	MORGES
Venuto Michel	ST-PREX

**PN10 REGA**

Germann Pascal	MORGES
Roch David	MORGES

**SN07 Véhicules à propulsion alternative**

Alberton Nicola	ST-PREX
Bovet Sébastien	MORGES
Germann Pascal	MORGES
Kaelin Jérôme	MORGES
Roch David	MORGES
Rupp Dominique	ST-PREX

**SP19 Ventilation op19 Ventilati**

Alberton Nicola	ST-PREX
Giezendanner Luc	DENGES
Goetschmann David	MORGES
Kaelin Jérôme	MORGES
Küffer Jean-Philippe	MORGES

**8.11.2 Cours FSSP**

Au niveau des cours FSSP, nous relèverons le cours suivants :

**La sécurité chez les sapeurs-pompiers Châtel St Denis**

André Yves-Marc	MORGES
Beutler Cédric	ST-PREX
Tardy Sébastien	SEMPREMONT

**Tactique et technique de ventilation**

Rupp Dominique	ST-PREX
----------------	---------

**Secours aux victimes incarcérées**

Kaelin Jérôme	MORGES
Goetschmann David	MORGES

**Cours de base échelle**

Germann Pascal MORGES

**Mise sur pied de scénarios d'exercices**

Reigner Xavier MORGES

**Equipe de sécurité RIT**

Beutler Cédric ST-PREX

Germann Pascal MORGES

**Entraînement aux situations d'urgence**

Martin Stéphane MORGES

Rupp Dominique ST-PREX

**Répétition pour formateur antichute**

Marchina Samuel MORGES

Bovet Didier MORGES

**Caméra thermique**

Martin Stéphane MORGES

**8.11.3 Formation échelle automobile**

De nombreuses heures de recyclage et formations ont été dispensées à nos intervenants.

Au niveau de l'échelle automobile, engin de sauvetage et d'extinction, nous pouvons compter sur 4 formateurs cantonaux :

- **Samuel Marchina**
- **Jérôme Kaelin**
- **Didier Bovet**
- **Pascal Germann**



Ces personnes se partagent la responsabilité de la formation et des recyclages.

Nous relèverons aussi que Samuel Marchina et Jérôme Kaelin ont suivi le cours de recyclage formateur SA06.

Suite à la demande de l'EM, 2 cours de formation ont été mis sur pied afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'effectuer ce cursus, ce qui a demandé un gros investissement de la part des formateurs.

A l'avenir nous devons pérenniser cette formation d'année en année afin de permettre à tous les chauffeurs d'être formés au plus vite sur cet engin, spécialement avec la nouvelle mise en place de ProSDIS.

**Les formés 2018**

Bizzarro Sandro MORGES

Funcasta Marco MORGES

Mages Justin MORGES

Markovic Mladen MORGES

Poutot Julien MORGES

Rupp Dominique ST-PREX

Vulliamy Laurent MORGES

Nous allons aussi nous pencher sur un renforcement de l'équipe de formation afin de ne pas alourdir les tâches de tous.

L'équipe de formateurs en place met tout en œuvre pour nous permettre des manœuvres et des mises en place sécurisées par des recyclages répartis dans l'année. Merci à toute l'équipe pour les recyclages intéressants et les objectifs variés.

#### 8.11.4 Formation désincarcération

Techniquement, le secours routier demande beaucoup de compétences et de concentration. Humainement, ce n'est pas l'intervention la plus facile. Afin d'être prêt à désincarcérer une personne, de la manière la plus efficace et douce possible, il est important de s'entraîner, encore et encore.

Samedi 2 juin, nombre de nos volontaires se sont retrouvés pour pratiquer divers cas de figure. Cette formation interne en secours routier avait pour but de former les nouveaux arrivants à l'organe d'intervention de Morges. Cette journée permet notamment d'appliquer les compétences acquises durant la formation dispensée par l'ECA.

La matinée, les intervenants se sont rendus chez Thévenaz Leduc à Ecublens afin de passer à travers plusieurs postes de travail : différentes techniques de coupe, les méthodes de calage, de stabilisation d'un véhicule ainsi que les possibilités d'atteindre les batteries des véhicules. Les manières d'accéder et de dégager des parties de la voiture, comme la voie américaine, le dégagement des charnières ainsi que le relevage d'un tableau de bord et une introduction à la technique du crossraming ont fait partie du programme.

L'après-midi, les participants ont pratiqué sur trois situations factices. La première simulait un choc frontal entre deux véhicules avec les deux chauffeurs incarcérés. La deuxième impliquait deux véhicules posés sur leur flanc avec notamment une personne ayant le bras coincé sous le véhicule. Pour la dernière intervention de la journée, il s'agissait de deux voitures posées sur le toit, celui-ci ayant été enfoncé.

Pour les interventions de l'après-midi, Chantal et Laurence, deux ambulancières du CSU Morges-Aubonne, ont officié, sur leur temps libre, pour la partie sanitaire de ces exercices. Cette précieuse collaboration nous permet de mettre en place une communication efficace entre les partenaires lors de ce type d'intervention.

Plusieurs recyclages ont été aussi organisés pour les intervenants avec la mise en application du crossraming.



Merci aux différents encadrants 2018 pour la mise en place des exercices et recyclages

dans ce secteur qui évolue à la vitesse des constructeurs automobiles.

### 8.12 Représentations et séances spéciales

Votre serviteur a participé à :

- Différents rapports de SDIS
- Séances de la commission cantonale de recrutement FVSP et ECA
- Assemblée générale des délégués de la FVSP
- Séances d'informations ECA
- Différentes séances avec le CODIR suite à l'accident de notre cdt
- Séance de coordination hebdomadaire avec le chargé de formation
- Processus de recrutement du nouveau commandant

### 8.13 Formation Sanitaire

Après l'acceptation du Budget 2018 et le soutien de notre cdt et son EM, nous pouvons être fiers de la première année de l'intégration d'un secteur sanitaire au SIS.

Merci à notre nouvelle répondante « Sanitaire », qui nous permet de profiter de formations de qualité et motivantes.

#### Activités effectuées :

- 4 sessions SN05 pour les DAP
- 4 sessions SN55 (refresh BLS-AED et Module I maîtrise des hémorragies) pour les DPS.
- 4 présentations du kit AMOK (chefs matériel + tous les OI)
- Cours sanitaire dans deux OI sur leur demande.
- Diverses séances « cadre » avec le Dpma pour la mise en place SN et kit Amok
- Recherche matériel sanitaire (AED, CAT ex, mannequin)
- -Création situations pour exercices désinca cours DPS

#### Projets 2019 – Planifiés :

- 1 session SN05 pour les DPS
- 4 sessions SN05 pour les DAP
- 7 sessions SN55 pour les DPS
- Une matinée de cours avec les JSPom sur le sanitaire

#### En attente :

- Cours pour les JSP sur le sanitaire
- Formation pour les instructeurs par le Dpma

#### Remarques et ressenti (Céline Engetschwiler) :

Cette année aura été la première où les cours ont pu se dérouler en caserne de Morges, ce qui a fortement été apprécié par les participants (proximité, intimité du petit groupe et organisationnel avec leur activité pro).

De plus, la structure du refresh permettant de revoir les concepts théoriques de façon participative en partant de leurs connaissances et savoirs, est attractive et motivante. L'association du module I sur la maîtrise des hémorragies est un plus, qui vient à point avec l'introduction des kit Amok et permet de donner un souffle nouveau à ces cours. La pratique des gestes qui sauvent, est réalisée avec des moyens didactiques permettant une représentation plus réaliste et aux participants d'exercer au plus près de la réalité, sans la peur de « faire faux ».

La plus belle conclusion est quand les participants « ne voient pas le temps passer » alors que le cours se termine !

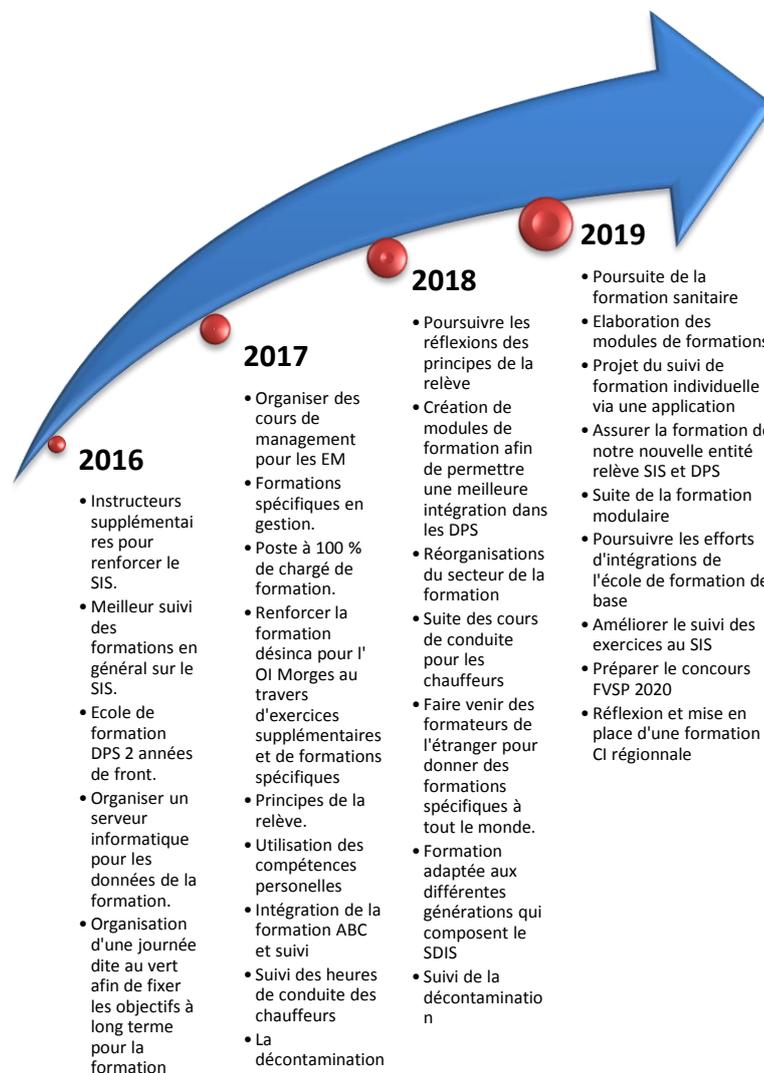
Pour ma part c'est aussi une année pour prendre mes marques avec le milieu pompier et ses particularités en termes d'acronyme, terminologie liée à l'organisation et faire connaissance de l'équipe qui compose ce grand SDIS.

Je me suis sentie très bien accueillie et mise à l'aise et ai eu un énorme plaisir à collaborer, que ce soit pour les cours prévus, mais également pour les soirées ou interventions ponctuelles que j'ai pu faire dans les différents OI.

Merci pour la confiance témoignée et je me réjouis déjà des projets 2019 plus tous les autres à venir.

#### 8.14

#### Objectifs 2016 -2019



#### 8.15

#### Concours FVSP 2018

Nos 3 équipes se sont brillamment illustrées ce samedi 6 mai 2018 à l'occasion du concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Saint-Maurice. Une fois n'est pas coutume, c'est en terre valaisanne que les sapeurs-pompiers vaudois se sont

retrouvés. En effet, le SDIS Fortifications réunissant les communes de Lavey-Morcles (VD) et Saint-Maurice (VS) fonctionnent dans l'organisation de défense incendie du canton de Vaud.

L'air valaisan a ainsi donné des ailes à nos sapeurs qui terminent avec une 1<sup>ère</sup> place dans la catégorie désincarcération, une 1<sup>ère</sup> place dans la catégorie tonne-pompe C, ainsi qu'une 3<sup>ème</sup> dans la catégorie motopompe D. C'est d'ailleurs la 3<sup>ème</sup> année consécutive que l'équipe tonne-pompe du SIS Morget remporte la mise dans sa catégorie.



**Equipe désincarcération – 1<sup>ère</sup> place, mention très bien et félicitations du jury**

Ruben Romero (chef d'équipe), Nicolas Desarzens, Frédéric Bes, Léonard Pfister et Sylvain Beney.

**Tonne-Pompe C : 1<sup>ère</sup> place, mention très bien et félicitations du jury**

Fabrice Dupuis (chef d'équipe), Raphaël Dupuis, Mladen Markovic, Jean-Frédéric Mamin et David Roch.

**Equipe motopompe – 3<sup>ème</sup> place, mention bien**

Abdelilah Messaoudi (chef d'équipe), Stéphanie Uldry, Anabelle Amsler, Stéphane Da Silva, Mathieu Mouron, Romain Schaltegger, Emilio Romera

Cette jeune équipe participait pour la première fois dans cette composition au concours. Nous vous encourageons à poursuivre vos entraînements et à prétendre à un autre rang en 2019.

Nous relèverons aussi la 6<sup>ème</sup> place dans la catégorie 31 ans à 40 ans de l'équipe de Corpo Valdostano Vigili del Fuoco Volontari – Pont-Saint-Martin composée de Luca Mattioda et Gabriele Secchi.

Ainsi que la 10<sup>ème</sup> place dans la Catégorie 41 ans et + de l'équipe composée de Pierangelo Garda et Virginio Ferrarese

Bravo et merci à nos amis italiens pour leur présence à nos côtés dans cette manifestation. Enfin je vous rappelle que nous allons accueillir les pompiers du canton pour le concours



2020 du côté de St-Prex.

Je vous remercie pour votre engagement et vous félicite pour vos résultats. Je tiens aussi à remercier les encadrants, vos entraîneurs ainsi que ceux qui se sont occupés du matériel.

Un GRAND BRAVO à vous tous et merci aux nombreux coaches pour les conseils expérimentés et aux supporters de cette journée.

## 8.16

### Conclusions

En guise de conclusion je me permets de rappeler ma phrase 2018 car elle illustre un homme qui aura marqué une partie de l'histoire des pompiers de la région en la personne de notre Major Eric Henry.

**« Une des plus belles paroles renforçant l'estime de soi, la joie de vivre , l'envie de partager et de dire simplement à son prochain, dans ses projets, dans ses actions, dans la vie quotidienne :**

**JE CROIS EN TOI ! » Malek A. Boukerchi**

Oui notre commandant a cru en nous il a su faire confiance, parfois un peu trop. De mon côté je continue à avancer avec cette phrase et je m'appuie sur les vastes compétences des uns et des autres dans le domaine de la formation.

Merci Eric, pour les valeurs que tu as su apporter, pour la confiance dans les différents projets et ton appui dans le domaine de la formation pendant toutes ces années.

#### A toi qui :

- Te formes
- Qui intervient
- Prépare des exercices
- Prépare du matériel
- Qui vote des budgets
- Qui prends les PV
- Qui diriges, décides
- Qui commandes
- Qui administres au niveau politique
- Qui nettoies les casernes
- Qui gères les finances
- Qui planifies
- Qui rétablis
- Qui conseilles et encourages
- Qui transmets ta passion
- Qui transmets ton savoir
- Qui soutiens ton époux
- Qui supportes ton papa
- Qui est permanent et volontaire
- Qui défends les valeurs de bases

MERCI pour ton soutien dans toutes circonstances. Tournons la page 2018 qui aura été riche en émotions et défis, et rentrons en 2019 avec un nouveau commandant, avec des nouvelles visions, des nouveaux projets, des nouveaux principes mais comme sapeurs-pompiers on n'a pas peur, car nos missions sont toutes différentes. Nous avons l'habitude de nous remettre en question et de nous adapter en toutes circonstances. Vive 2019 !

## 9. DÉTACHEMENT DE PREMIERS SECOURS (Cap Xavier Reigner)

A l'heure du bilan de l'année passée, je n'ai que peu l'envie de revivre les mois écoulés, empreints de stress et de frustrations. L'année a été difficile pour la mise en place de la nouvelle organisation, et de nombreuses embûches ont dû trouver une solution. La partie réglementaire nous a occupés durant les premiers mois de l'année. S'en est suivi la réalisation d'une feuille de route pour l'incorporation des personnes souhaitant rejoindre la section de Relève. Les critères ont été établis afin de garantir des personnes motivées, aptes à remplir les missions DPS, et ainsi garantir la relève des plus anciens.

La formation des intervenants s'acquiert avec le nombre des d'années, et l'expérience du terrain en fait une grande partie. C'est pour cela qu'une bonne partie des critères sont axés sur la motivation et les possibilités physiques pour suivre les formations.

La réflexion a également porté sur le fait de donner la possibilité aux nouveaux en formation de rapidement pouvoir intervenir, afin d'engranger de l'expérience.

Finalement, des entretiens avec chaque personne de la formation de base ainsi que des DAP Z ont été menés afin d'aiguiller et déterminer qui rejoint la section de Relève et qui rejoint les sections DAP Y.

L'année était déjà bien remplie, et un complément de surcharge a été amené par la mise en service du nouveau SAE (système d'aide à l'engagement) par l'ECA. Cette mise en route a eu un impact important sur la mobilisation des intervenants. Un grand nombre de choses ont changé et un accompagnement important a été nécessaire afin de garantir la réalisation des missions de secours.

Un des points importants de ce nouvel outil est la mobilisation individuelle de chaque intervenant, et ceci à l'unité, à la place d'un groupe de personnes comme précédemment. Une nouvelle notion de « compétences » a été introduite afin de mobiliser le nombre exact de personnes ayant les formations adéquates à chaque type d'événements, ceci afin de remplir au plus juste nos missions.

La planification a également été grandement impactée par la gestion individuelle de l'agenda de chaque intervenant. Cela est devenu nécessaire afin d'alarmer les personnes disponibles et ne pas perdre de temps en mobilisant quelqu'un absent. Précédemment cela se gérait par le taux de réponses, de manière statistique sur le nombre de personnes alarmées. Une charge importante de travail administratif a été engendrée afin de gérer les compétences de chacun et trouver la meilleure manière de faire remplir les plannings de chacun. Même si le nouveau système a été prévu avec des outils en ligne dans un browser ou sur smartphone, il est encore difficile d'être efficace et au plus juste, ceux-ci étant encore en phase de développement par le fournisseur. Le portail web étant d'une technologie obsolète, un nouveau développement sera nécessaire. Pour les outils tablettes ou smartphones qui, eux, sont nouveaux, ils sont encore peu stables et nécessitent encore beaucoup d'adaptations afin de les consolider et leur donner une meilleure ergonomie.

### 9.1 Effectifs

L'effectif en 2018 est plutôt stable, quelques départs sont à noter et quelques nouveaux arrivants. La relève est en formation au sein de l'école de formation DPS. La réflexion sur la nouvelle génération d'intervenants permet de prévoir un effectif de personnes motivées et formées pouvant rapidement rejoindre une section DPS.

### Effectifs des OI DPS en janvier 2018 :

OI Denges (DPS B) : 15 / OI St-Prex (DPS B) : 21 / OI Morges (DPS F) : 45

## 9.2 Formations spéciales

La formation a, bien entendu, continué de faire partie de la vie du DPS. Les efforts ont été axés sur la collaboration entre les divers organes d'intervention, dans le but d'entretenir les connaissances de chacun et la connaissance de l'autre, ce qui permet d'améliorer la collaboration sur le terrain lors des interventions.

La formation particulière de cette année a été l'introduction du ProSDIS-Op composé du nouveau SAE et des nouveaux outils (tablette et smartphone) mis à disposition par l'ECA.

## 9.3 Interventions et faits marquants

### Feu dans un hôtel à Préverenges, 7 février 2018

Le feu a pris dans une chambre située dans les combles d'un hôtel à l'avenue de la Plage. Les combles ont été fortement touchés. L'extinction a pris du temps, le feu s'étant propagé dans l'isolation de la toiture

### Feu d'une maison à Echandens, 21 février 2018

Un gros incendie s'est déclaré dans un appartement avec une propagation à la toiture dans une villa du centre d'Echandens. De gros moyens ont dû être mis en place et nous avons collaboré avec les divers OI de notre SDIS qui ont été engagés ainsi qu'avec les moyens cantonaux venus en renfort de Lausanne.

### Multiple inondations, 22 mai et 4-5 juin 2018

Les mois de mai et juin ont été marqués par un grand nombre d'interventions simultanées. La fin de la journée du 22 mai a occupé les intervenants sur la ville de Morges pour de nombreuses inondations suite à de fortes pluies. Les 4 et 5 juin, c'est cette fois dans les hauts du territoire, du côté de Pampigny, que des trombes d'eau se sont abattues. Une collaboration a été mise en place afin de soutenir l'OI Sempremont, en amenant divers moyens, notamment la gestion des événements multiples.

### Feu dans un parking souterrain à Morges, 23 septembre 2018

Une voiture a été la proie des flammes dans un parking souterrain à Morges. La fumée ayant rempli l'entier du parking et plusieurs cages d'escaliers des immeubles attenants, la gestion des personnes à évacuer et à garder à l'écart a nécessité une bonne collaboration avec la police et les ambulances.

## 9.4 Conclusion

L'année 2018 a été marquée par la mise en application d'une nouvelle structure plus adaptée à l'utilisation efficace des ressources en personnel. Cette mise en place s'est faite dans la douleur et a nécessité de gros efforts de la part de tous. ProSDIS-Op a également été un sujet important dans la vie opérationnelle du SDIS et le travail fait en amont a été complété d'un gros suivi durant la mise en service.

Finalement l'humain a également une part importante dans cette année 2018 avec le départ à la retraite du Maj Eric Henry, l'arrivée d'un nouveau commandant, le Maj Thierry Charrey et le décès soudain du président du CODIR M. Roger Burri.

Mes dernières pensées vont à ces hommes et ces femmes qui donnent de leur temps pour venir en aide à leurs semblables, qu'ils en soient ici tous remerciés.

## 10. DÉTACHEMENTS D'APPUI (Cap Sébastien Tardy)

### 10.1 Effectifs

En 2018, l'effectif des sections DAP du SIS Morget était de 213 sapeurs, dont 20 femmes.

#### 10.1.1 Sections « Z »

Nous avons en 2018 encore 3 sections Z, composées de 81 sapeurs. Celle-ci seront dissoutes en fin d'année et les sapeurs auront le choix entre rejoindre la section relève SIS ou être incorporés dans l'une des 4 sections DAP Z.

#### 10.1.2 Sections « Y »

Nous avons 4 sections Y, composée de 132 sapeurs répartis entre l'OI Sempremont, l'OI Senoge-Arenaz, l'OI Dissy et l'OI Vuchi.

### 10.2 Missions des sections

#### 10.2.1 Sections « Z »

Les sections « Z » n'interviennent pas en premiers secours. Elles peuvent être alarmées lors de sinistres importants ou pour des interventions multiples (inondations). Ce sont des sections de consolidation de la base sapeur-pompier, qui permettent de préparer la relève, raison pour laquelle elles sont toutes dans des OI où il y a une section DPS.

#### 10.2.2 Sections « Y »

Les sections « Y » interviennent en premiers secours et de façon autonome sur des interventions spécifiques (inondations, aides au portage, sauvetages ascenseur, sauvetages de personnes, d'animaux, etc.) Ils peuvent à tout moment demander l'aide de la section DPS F (OI Morges).

En ce qui concerne les feux extérieurs et intérieurs, la section « Y » est alarmée en même temps que la section DPS de l'OI Morges pour leur venir en appui et leur apporter la connaissance des lieux.

### 10.3 Exercices

Les exercices effectués dans les différents OI DAP se sont bien déroulés, comme vous avez pu le lire dans ce rapport aux chapitres des différents chefs d'OI DAP.

#### 10.3.1 Collaboration entre sections

A l'instar des années précédentes, deux exercices spéciaux DAP, sur inscription, se sont déroulés, un au centre du TCS de Cossonay, et le cours BLS/AED, dispensé par notre responsable sanitaire, Mme Céline Engetschwiler.

Ces cours suscitent toujours un grand intérêt et sont très appréciés par les sapeurs.

Merci aux participants et aux formateurs pour leur engouement et leur bonne humeur lors de ces exercices.

#### 10.3.2 Parole au chef DAP

Je tiens à remercier comme il se doit tous les sapeurs-pompiers pour leur engagement et les efforts qu'ils ont fournis tout au long de l'année, que ce soit durant les exercices ou pendant les interventions. J'espère retrouver cette motivation intacte en 2019, malgré les différents changements organisationnels.

Je remercie également les cadres de l'école de formation pour leur travail qui permet de renforcer nos effectifs et de préparer les futurs sapeurs.

## 11. Commission MULTIMEDIA (Lt Sébastien Pahud)

### 11.1 Introduction

La commission Multimédia a pour but d'assurer et de développer la communication à l'externe du SDIS, dont la presse. Elle s'occupe notamment de la prise de photos, de vidéos et la rédaction d'articles et de contenus à usage interne et externe.

Elle est composée d'une dizaine de membres sous la responsabilité du Lt Sébastien Pahud, secondé par Fabienne Morand. Le groupe couvre les activités du SDIS, animent les comptes Facebook et Instagram, ainsi que le site web du SDIS. Il se réunit quelques fois par année afin d'assurer l'organisation et la coordination de ses tâches.

### 11.2 Activités sur l'année 2018

La commission s'était fixée plusieurs buts pour cet exercice et a pu les atteindre avec succès, à savoir :

#### Gestion du matériel informatique

Un travail précieux a été fourni pour recenser l'ensemble du matériel informatique et de connectique du SDIS dans le but de le gérer de manière centralisée, optimiser les frais et simplifier la gestion.

#### Exercice Castelo et départ à la retraite du Major Eric Henry

Une énergie particulière a été mise dans la réalisation d'un film sur le dernier exercice général sous la responsabilité du Major Henry, ainsi que diverses vidéos et animations pour le rapport annuel et la remise du commandement au Major Thierry Charrey au théâtre de Beausobre.

#### Continuer la couverture des activités du SDIS

Le rythme de publication et de couverture des activités du SDIS établi en 2017 a été maintenu pour l'année 2018 avec la rédaction d'articles relatant les exercices et interventions.

### 11.3 Participation aux événements

La commission a également organisé le rapport presse et le rapport de promotion du SDIS, ainsi que participé aux différentes activités du SDIS durant l'année afin d'assurer une couverture photos/vidéos.

### 11.4 Quelques statistiques pour l'année 2018

- Environ 800 photos prises et publiées sur notre site internet
- Plus de 60 articles sur des exercices et interventions
- Plus de 75 articles parus dans la presse locale et régionale concernant le SIS Morget
- Production de 12 vidéos

#### Statistiques de web et réseaux sociaux

- Site web [www.sismorget.ch](http://www.sismorget.ch)
  - 21'000 visiteurs
  - 147'000 pages lues ou consultées
  - 61% des consultations sur smartphone
- Facebook @sismorget (Statistiques au 31.12)
  - 1880 utilisateurs suivent les activités au quotidien.
  - 210 publications
- Instagram @sismorget (Statistiques au 31.12)



- 540 abonnées
- 104 publications
- 18'000 likes

### **11.5 Conclusion**

La commission est satisfaite du travail qu'elle a pu accomplir durant cette année en atteignant les objectifs qu'elle s'était fixée, grâce notamment à l'engagement et aux compétences de ses membres.

## 12. CONCLUSION DU COMMANDANT



Ce n'est pas sans un petit pincement de cœur que je tourne la page sur cette importante partie de ma vie, mais c'est avec le sentiment du devoir accompli au plus près de ma conscience que je laisse les commandes de ce magnifique « paquebot » (c'est la dernière fois que j'emploie cette image, promis !) à mon successeur, le major Thierry Charrey. Je lui souhaite, ainsi qu'à l'entier de son équipe, autant de joie et de satisfaction que j'en ai éprouvées avec vous durant toutes ces années.

J'aimerais aussi adresser quelques mots à tous mes intervenants, mon adjoint, les membres de l'EM, mes chefs de sections, mes officiers, mes sous-officiers et sapeurs.

Quand je regarde en arrière, que d'événements, victoires, défaites, doutes, certitudes, joies, douleurs, sentiments forts, vécus dans une corporation forte, celle des sapeurs-pompier.



J'aime beaucoup une citation du philosophe et écrivain, Jean-Jacques Rousseau :

*« Tout le charme de la société, qui règne entre de vrais amis, consiste dans cette ouverture de cœur qui met en commun tous les sentiments, toutes les pensées, et qui fait que chacun, se sentant tel qu'il doit être, se montre à tous tel qu'il est ».*



Pour moi, cette citation reflète ce qui a toujours été mon but, mon objectif. Il était primordial que dans un service comme notre SIS, composé de femmes et d'hommes volontaires et passionnés, qu'ils puissent s'exprimer et montrer qui ils sont, afin de leur permettre de partager et de mettre leurs dons et compétences au service de la société.

Dans les mesures du possible et du raisonnable, j'ai toujours accepté les propositions, les réflexions, les craintes ou les revendications des uns et des autres. J'ai, sans à priori, analysé ce qui m'était proposé, pour autant que ça soit une réflexion d'amélioration, de développement. C'est comme cela, qu'au fil du temps, nous avons bâti ensemble ce qu'est aujourd'hui, le SIS Morget.

J'aimerais vous laisser une autre citation, concernant l'avenir. Un certain Grégoire Lacroix nous dit : *« L'important n'est pas ce que l'avenir nous réserve, mais ce que nous faisons du présent ».*



En effet, je vous invite à regarder devant en vous imprégnant du présent. On dit aussi que *qui n'avance pas recule*, alors « en avant toute ! ». Vous êtes une équipe dynamique, bourrée de talents avec des multiples personnalités qui en font sa force. Je me réjouis de voir, en tant que citoyen, l'évolution du SIS, la façon dont il va s'adapter à cette société qui ne cesse de se transformer. Il y aura encore des défis, mais je suis persuadé que comme par le passé, vous allez les relever.

Merci pour toutes ces années vécues en votre présence, merci aux pouvoirs politiques qui m'ont fait confiance durant ces 19 ans de commandement, pour la liberté qu'ils nous ont laissés afin de répondre, le plus efficacement possible, aux missions qui nous ont été confiées.

Pour terminer, comme chaque année, j'aimerais souligner l'engagement exemplaire de mes intervenants qui nous ont permis de répondre présents à chaque alarme.

Merci à vous, famille, amis, amies, qui malgré le rythme infernal de la vie, les charges importantes du travail, laissez votre mari, votre épouse, votre amie, votre ami, votre papa, vivre sa passion et ceci au détriment de sa vie de famille, de ses loisirs, voire de sa vie professionnelle.



Cela doit être constaté, reconnu et valorisé. Vous avez droit à toute notre reconnaissance.

***Bon vent au SIS Morget, au commandant, à son Etat-major, aux divers détachements et à vous tous, sapeurs-pompiers !.***

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>AIEB</b>	Association Intercommunale des Eaux du Boiron
<b>AO</b>	Actions Opérationnelles
<b>APR</b>	Appareil de Protection Respiratoire
<b>BH</b>	Borne Hydrante
<b>CAMAC</b>	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
<b>CDT</b>	Commandant
<b>CET</b>	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
<b>CI</b>	Chef d'Intervention
<b>CODIR</b>	Comité de DIRection
<b>COREMU</b>	Commission Rejouissance et Musée
<b>CSU</b>	Centre Sanitaire d'Urgence
<b>CTA</b>	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
<b>DAP</b>	Détachement d'Appui
<b>DCH</b>	Défense des Chimiques et des Hydrocarbures
<b>DPMA</b>	Détachement Post-Médical Avancé
<b>DPS</b>	Détachement de Premier Secours
<b>DSI</b>	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
<b>ECA</b>	Etablissement Cantonal d'Assurance
<b>ECADIS</b>	Logiciel de gestion des SDIS
<b>EFDPS</b>	Ecole de formation / DPS
<b>EFO</b>	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers du SIS Morget
<b>EM</b>	Etat-Major
<b>FSSP</b>	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
<b>FVSP</b>	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
<b>GDM</b>	Gendarmerie vaudoise
<b>LSDIS</b>	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
<b>MP</b>	Moto-Pompe
<b>NAC</b>	Nouveaux Animaux de Compagnie
<b>OI</b>	Organe d'Intervention
<b>PCi</b>	Protection Civile
<b>PRM</b>	Police Région Morges
<b>QM</b>	Quartier-Maître
<b>REGA</b>	Organisme de sauvetage hélicopté
<b>RSDIS</b>	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
<b>SAMA</b>	Samaritains
<b>SDIS</b>	Service Défense Incendie et Secours
<b>SESA</b>	Service des Eaux, Sols et Assainissement cantonal
<b>SI</b>	Service Industriel d'une commune
<b>SIS</b>	Service Incendie et Secours
<b>SMUR</b>	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
<b>TP</b>	Tonne-Pompe
<b>USR</b>	Unité de Secours Régional

<b>Maj</b>	Major
<b>Cap</b>	Capitaine
<b>Plt</b>	Premier-Lieutenant
<b>Lt</b>	Lieutenant
<b>Adj sof</b>	Adjudant sous-officier
<b>Sgtm</b>	Sergent-Major
<b>Four</b>	Fourrier
<b>Sgtc</b>	Sergent-chef

<b>Sgt</b>	Sergent
<b>Cpl</b>	Caporal
<b>Adj</b>	Adjoint
<b>Appc</b>	Appointé-chef
<b>App</b>	Appointé
<b>Sap</b>	Sapeur
<b>Rec</b>	Recrue